



Rapport annuel Politique de la Ville

2019



Contrat de Ville 2015 -2020

SOMMAIRE

» Introduction	p.3
» Présentation générale	p.3
» Les crédits de financements	p.3
» Politique de la ville : gouvernance et territoires	p.4
» Les piliers	p.9
» Programmation financière	p.10
» Synthèse des actions subventionnées par la C.A.	p.16
» Synthèse des actions subventionnées par la ville de Thionville	p.34
» Synthèse des actions subventionnées par la ville de Yutz	p.44
» Synthèse des actions subventionnées seulement par l'État	p.50
» ANNEXE : Photographie des piliers par secteur	p.54
» ANNEXE : Bilan Abattement à la Taxe Foncière sur les propriétés bâties	p.58
» ANNEXE : Lexique	p.65

INTRODUCTION

Dans le cadre de son Contrat de Ville, l'action de la Communauté d'Agglomération en matière de politique de la ville se fait en cohérence avec un dispositif contractuel. Les objectifs visés sont de cibler les priorités de la politique de la ville et d'accroître les synergies entre les acteurs locaux.

Pour rappel, un Contrat de Ville pour la période 2015-2020 a été conclu entre, d'une part, la Communauté d'Agglomération et les Communes et, d'autre part, l'Etat et ses établissements publics, et signé par le Conseil Départemental de la Moselle, la Région Grand-Est et d'autres partenaires (24 signataires). Il vise une amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires et une réduction des écarts de développement entre ces quartiers et les autres territoires.

PRESENTATION GENERALE

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine (dite loi Lamy) fixe les principes de la politique de la ville dont les contrats de ville sont le cadre d'action pour la période 2015-2020.

Son article 1er stipule que « la politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. ». Elle est conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements dont l'objectif commun est d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

C'est une politique publique qui vise à réduire les inégalités sur des territoires fragilisés ayant pour objectif de favoriser l'émergence d'actions nouvelles ou renouvelées en cohérence avec les enjeux du Contrat de Ville.

LES CREDITS DE FINANCEMENTS

LES FONDS PROPRES ET LES CRÉDITS DE DROIT COMMUN

L'ensemble des territoires inscrits au Contrat de Ville (quartiers prioritaires QPV et territoires vécus, quartiers en veille active QVA) bénéficie d'une mobilisation renforcée des crédits de droit commun. Il s'agit des fonds versés par l'Etat, ses ministères et ses agences (ministère de la Justice, Agence de Services et de Paiement pour les Contrats aidés, ministère aux Droits des femmes, DIRECCTE, DRAC, DDT, DREAL etc...), par les établissements publics (caisse des dépôts, caisse d'allocations familiales, agence régionale de santé...), par la CAPFT et les collectivités (communes, conseil départemental et conseil régional).

■ Pour les crédits spécifiques d'Etat de la Politique de la Ville (prog. 147 / CGET) :
Seules les actions en faveur des habitants issus des quartiers prioritaires (QPV) peuvent bénéficier

des crédits spécifiques d'Etat de la Politique de la Ville (CGET), et sous certaines conditions les territoires vécus.

▣ **Pour les autres crédits de droit commun sollicités (1) :**

Il faut se référer aux modalités et aux délais de chaque financeur et envoyer directement les demandes à chacun des financeurs. Une fois le dossier Cerfa saisi sur le portail Dauphin, il faut l'imprimer et l'adresser, le cas échéant, à d'autres financeurs dans le cas où ceux-ci n'exigeraient pas un dossier différent.

▣ **Pour les fonds européens FEDER « Développement urbain durable » :**

Dans le cadre des dispositifs 8.9 A « Services de santé en milieu urbain défavorisé » et 8.9 B « Infrastructures économiques et socioculturelles en milieu urbain défavorisé » (projets de construction et réhabilitation lourde d'équipements en matière de services de santé, d'infrastructures économiques et socioculturelles), sont éligibles les équipements qui bénéficient aux quartiers prioritaires de la politique de la ville et aux quartiers en veille active de la Politique de la Ville.

(1) Les crédits de droit commun sont tous les crédits mobilisés au titre de la Politique de la Ville, excepté les crédits spécifiques d'Etat mobilisés sur les quartiers prioritaires. Les crédits de droit commun sont entre autres les fonds versés par l'Etat, ses ministères et ses agences (ministère de la Justice, Agence de Services et de Paiement pour les Contrats aidés, ministère aux Droits des femmes, Education nationale, DIRECCTE, DRAC, DDT, DREAL etc...), par les établissements publics (caisse des dépôts, caisse d'allocations familiales, agence régionale de santé...), par la Communauté d'agglomération Portes de France Thionville (CAPFT) et les collectivités (communes, conseil départemental, conseil régional).

LES FONDS DE DROITS PRIVÉS

Les bailleurs sociaux et les fondations peuvent également être mobilisés.



POLITIQUE DE LA VILLE : GOUVERNANCE ET TERRITOIRES

LA GOUVERNANCE

LE COMITÉ DE PILOTAGE

La loi positionne l'échelle intercommunale comme le niveau de pilotage des Contrats de Ville et prévoit qu'une instance de pilotage soit instituée en vue de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation du Contrat de Ville.

Organisation et fonctionnement :

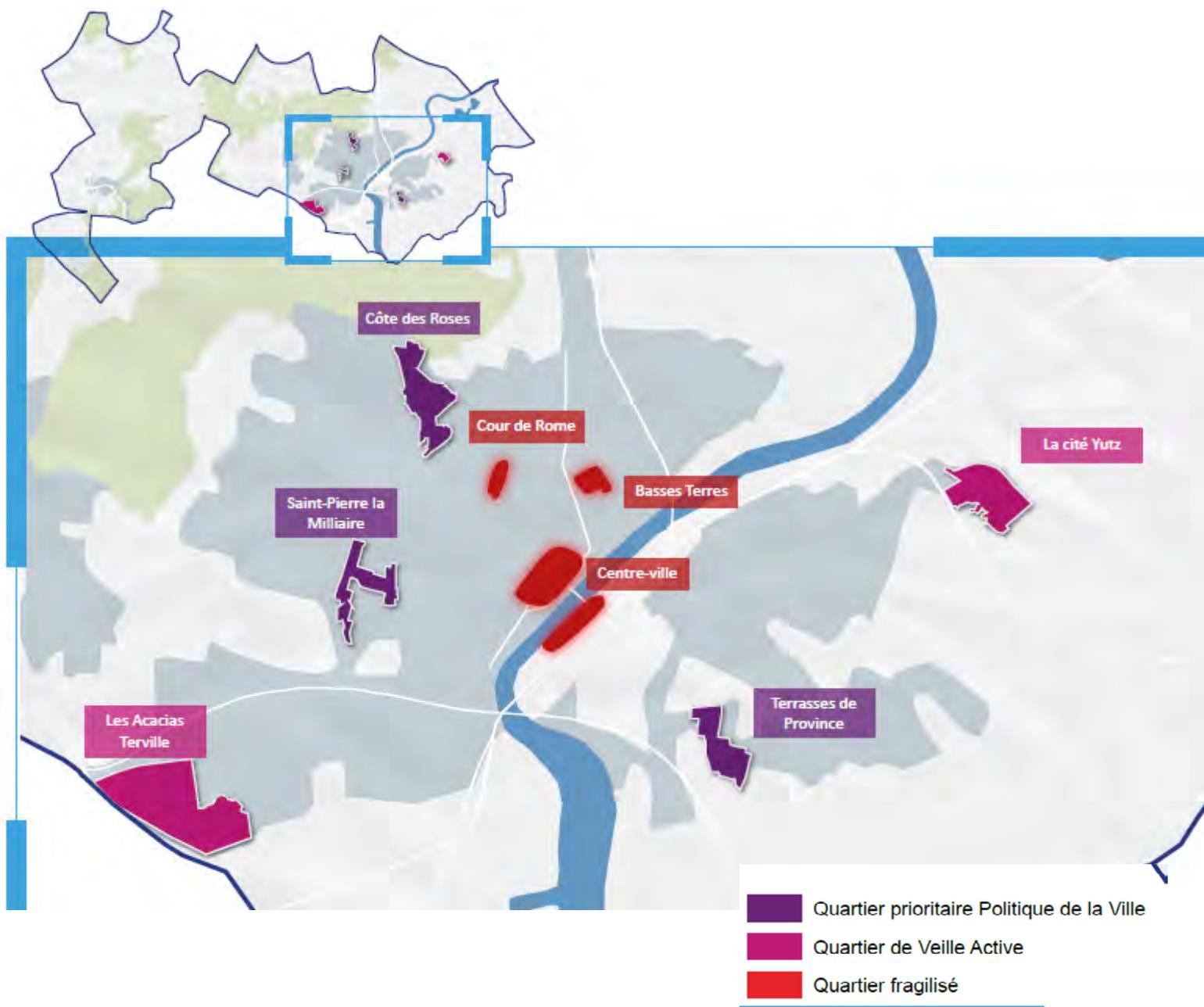
Ainsi, le comité de pilotage valide, suit et évalue le Contrat de Ville. Il procède à l'examen et à la validation des orientations stratégiques et des priorités d'intervention, puis a en charge le suivi du Contrat de Ville.

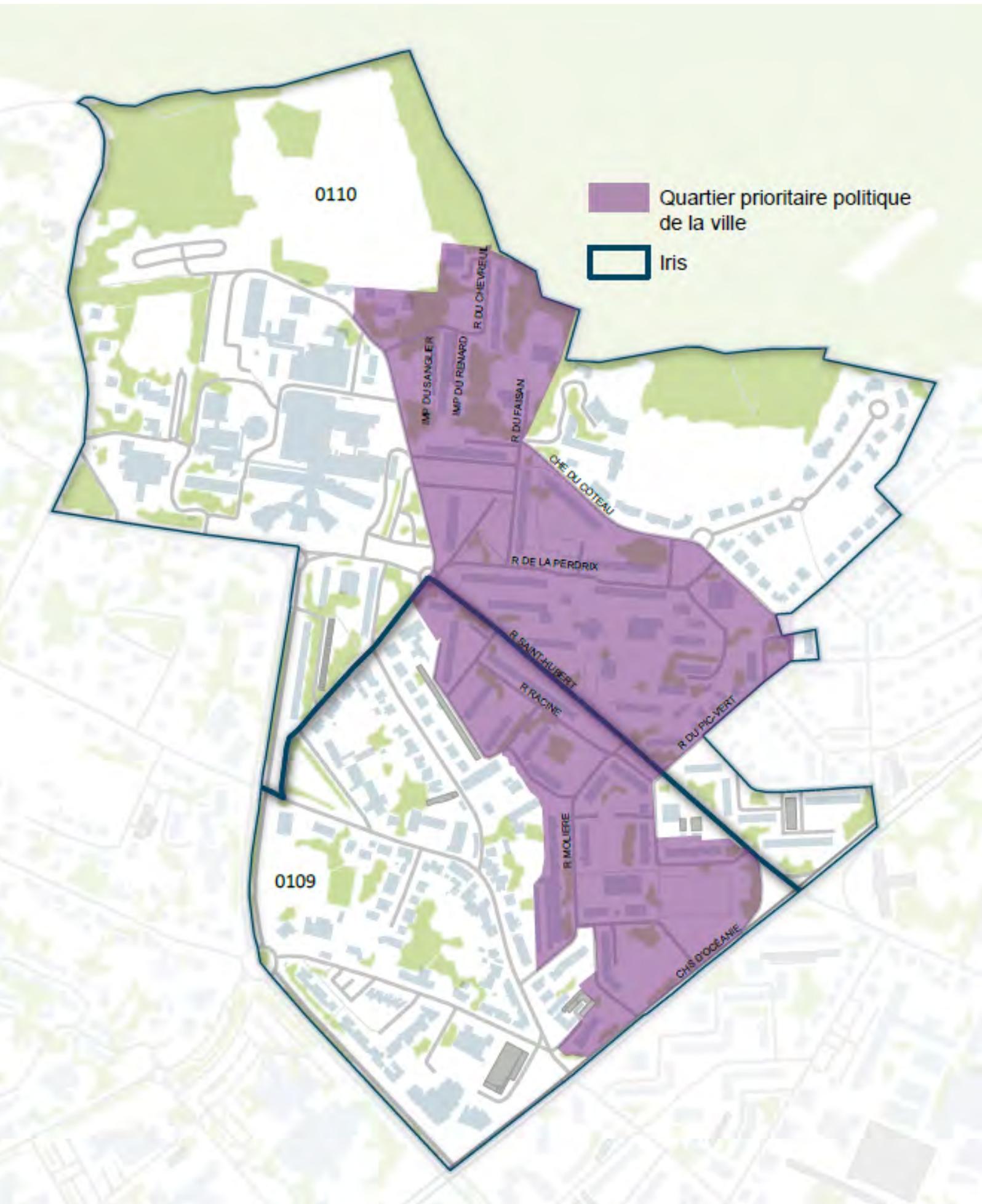
LE COMITÉ TECHNIQUE

Le comité technique regroupe les techniciens des différentes composantes du comité de pilotage. Il prépare les décisions du comité de pilotage et en assure le suivi. Il instruit les dossiers.

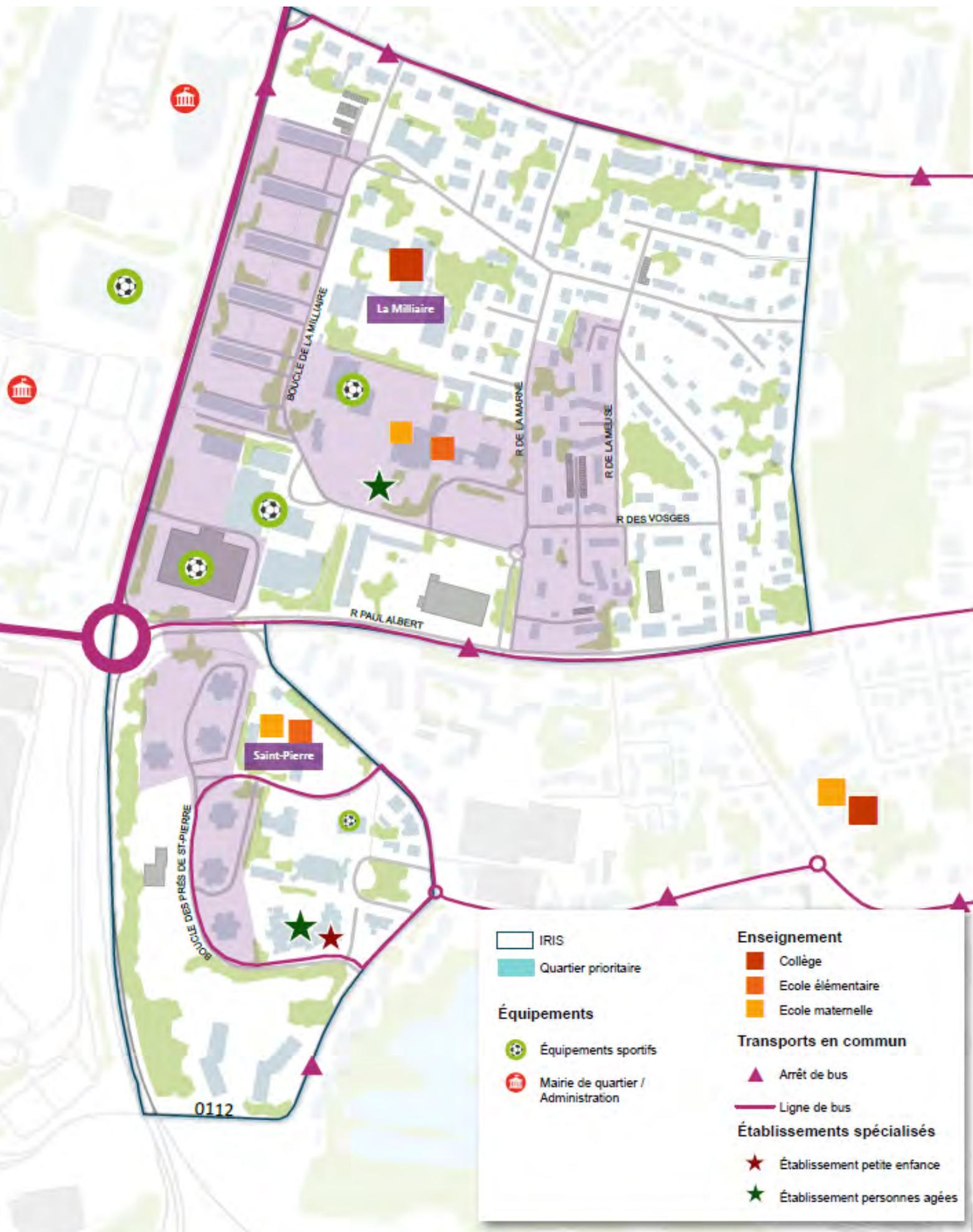
LES TERRITOIRES

LES TERRITOIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE 2015-2020 INTÉGRÉS AU CONTRAT DE VILLE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE





QUARTIER SAINT-PIERRE ET LA MILLIAIRE À THIONVILLE



LES PILIERS

Le contrat de ville s'articule autour de 3 piliers, 1 axe transversal et leurs orientations respectives.
Rappel des orientations par pilier

COHÉSION SOCIALE

CADRE DE VIE - RENOUVELLEMENT URBAIN

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI-INSERTION

CITOYENNETÉ ET PROMOTION DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET AXES TRANSVERSAUX DU CONTRAT DE VILLE

- Promouvoir et favoriser l'autonomie de la jeunesse
- Favoriser l'accès aux droits
- Lutter contre les stéréotypes
- Lutter contre la précarité des femmes et des jeunes
- Lutter contre toutes formes de violence
- Lever les freins à l'emploi (lutte contre les discriminations, égalité des chances,)

LES PRIORITÉS 2019

LES AXES PRIORITAIRES RETENUS

Une priorité sera portée aux projets à dimension culturelle et au développement économique.

LES PUBLICS CIBLES

Les structures doivent cibler les publics bénéficiaires résidant en quartiers politique de la ville. Les objectifs de mixité femme/homme et de la diversification des publics devront être clairement affichés et les moyens d'y parvenir argumentés.

LA QUALITÉ DU PROJET

Une attention particulière sera portée à la pertinence des besoins identifiés. Ils devront être justifiés par des éléments de diagnostic, de l'intérêt du projet et de son ancrage territorial.

LA COHÉRENCE DE L'ACTION

La présentation des objectifs poursuivis doit être claire, synthétique et mettre en avant la complémentarité du projet avec les dispositifs de droit commun.

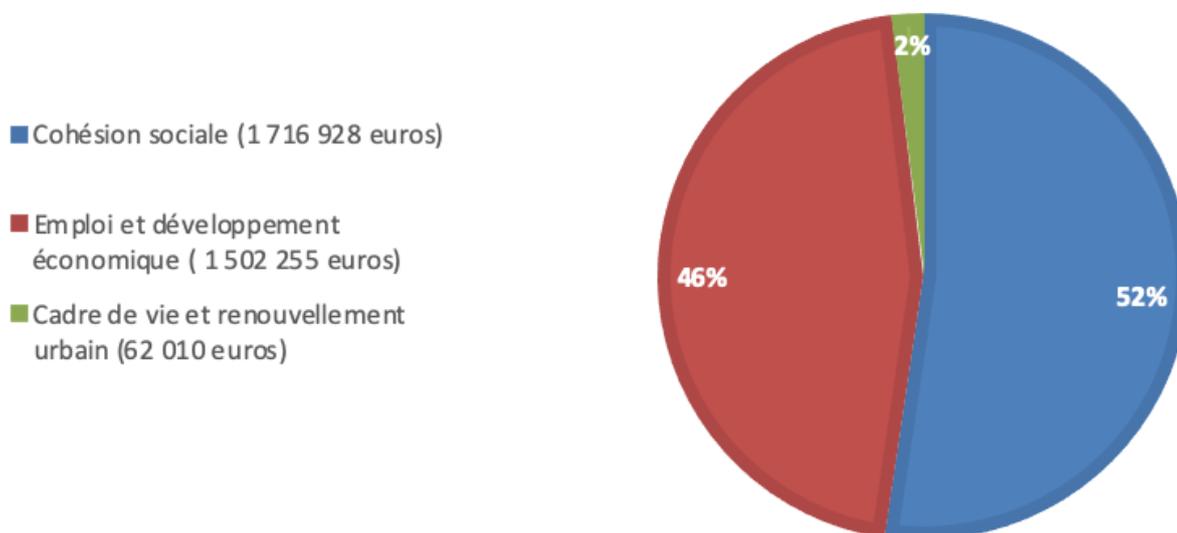


PROGRAMMATION FINANCIÈRE 2019

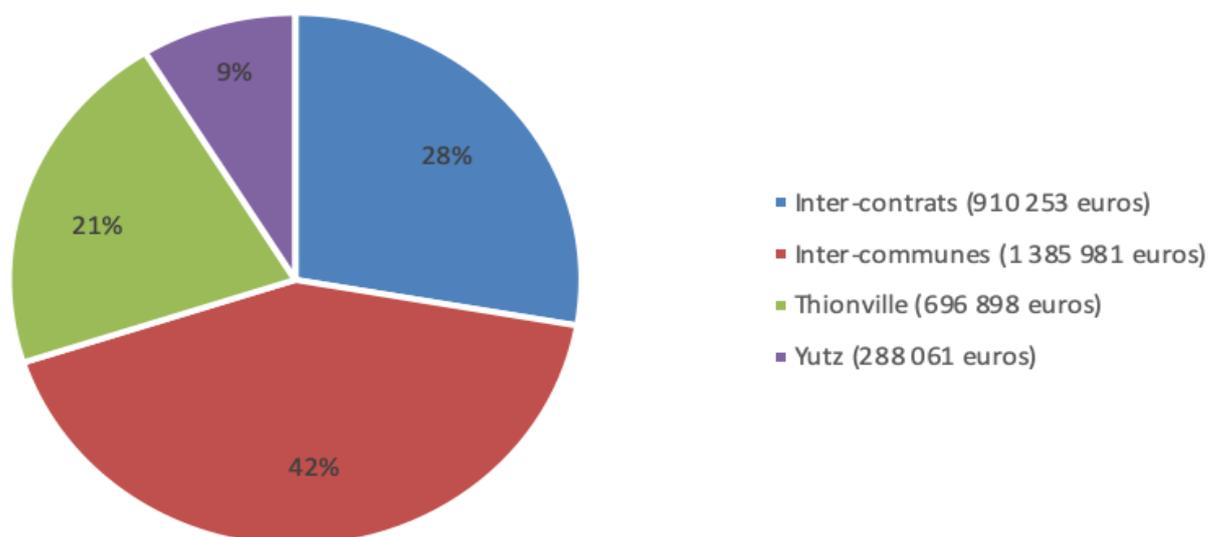
La programmation 2019 comporte 67 actions différentes, représentant un coût global de : **3 281 193 €**. Viennent s'ajouter en complément **1 223 812 €** de l'ANRU.

- 11 actions inter-contrats de ville
- 11 actions intercommunales
- 31 actions conduites sur la Ville de Thionville
- 14 actions menées sur la Ville de Yutz

Répartition des subventions par pilier



Répartition des subventions par secteur



LES AXES PRIORITAIRES RETENUS EN 2019

Dans le cadre de la programmation du Contrat de Ville sur le territoire, **une priorité a été portée aux projets à dimension culturelle et au développement économique. La santé, la jeunesse et l'éducation à la citoyenneté restent également des axes prioritaires.** Ces priorités ont naturellement été prises en compte dans le cadre des choix opérés pour établir la programmation 2019 du Contrat de Ville.

CHIFFRES CLÉS

Le montant de l'enveloppe dédiée du Programme 147 a été revalorisé à hauteur de 233 725 €, soit une augmentation de 4 383 € au titre de l'année 2019.

Aussi, la répartition des enveloppes dédiées pour la Communauté d'Agglomération Portes de France, les communes de Thionville et de Yutz sont les suivantes :

- ▣ CAPFT : 155 000 €
- ▣ Thionville : 54 500 €
- ▣ Yutz : 51 000 €

PROGRAMMATION REALISEE EN 2019

En complément de la dimension **culturelle et du développement économique, la santé, la jeunesse et l'éducation à la citoyenneté restent également des axes prioritaires.** Ces priorités ont naturellement été prises en compte dans le cadre des choix opérés pour établir la programmation 2019 du Contrat de Ville.

PROJET FEDER

Un projet a été déposé par Thionville concernant la construction d'un espace de loisirs pour adolescents avec un city-stade et un skate-park au sein du quartier de la Côte des Roses. Il répond aux différents enjeux en matière de rénovation urbaine, notamment avec la requalification des espaces publics. Ces différents espaces de convivialité vont permettre de désenclaver et de redynamiser ce quartier prioritaire.

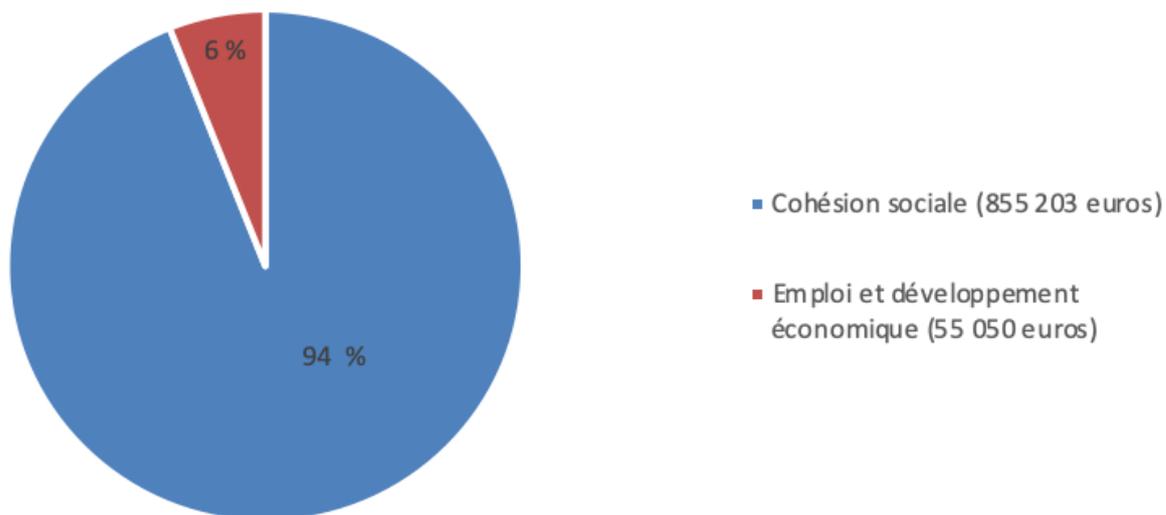
LES MONTANTS :

- ▣ Montant global du projet : **314 312 € H.T.**
- ▣ Subvention FEDER sollicitée : **188 587 € (60%)**

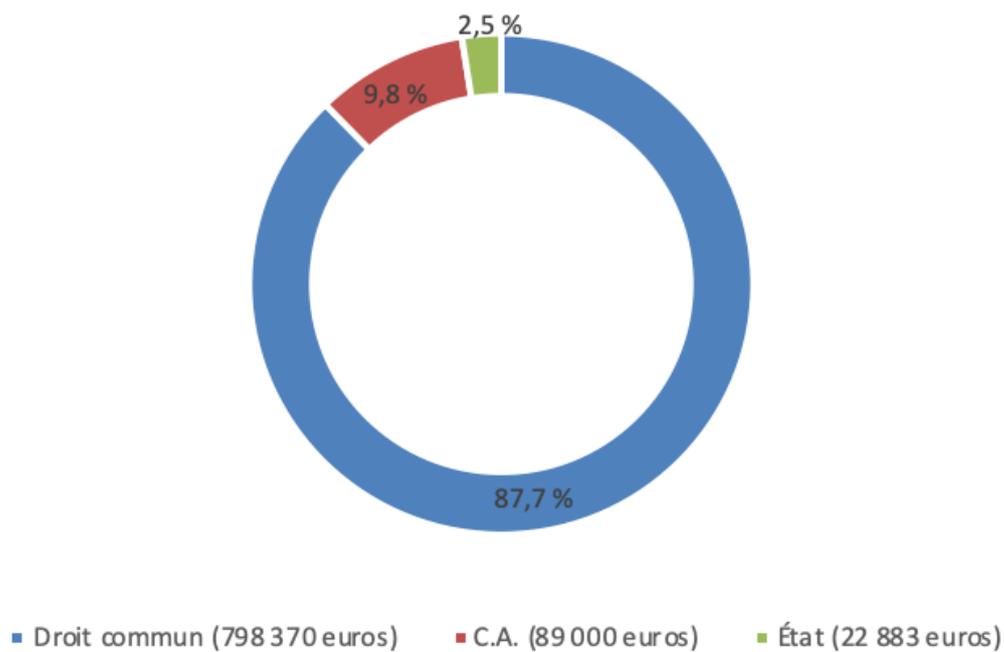
INDICATEURS DE RÉPARTITION DES SUBVENTIONS :

En **inter-contrats**, la somme totale des actions subventionnées dans le cadre du Contrat de Ville est de **910 253 €**.

Répartition par pilier

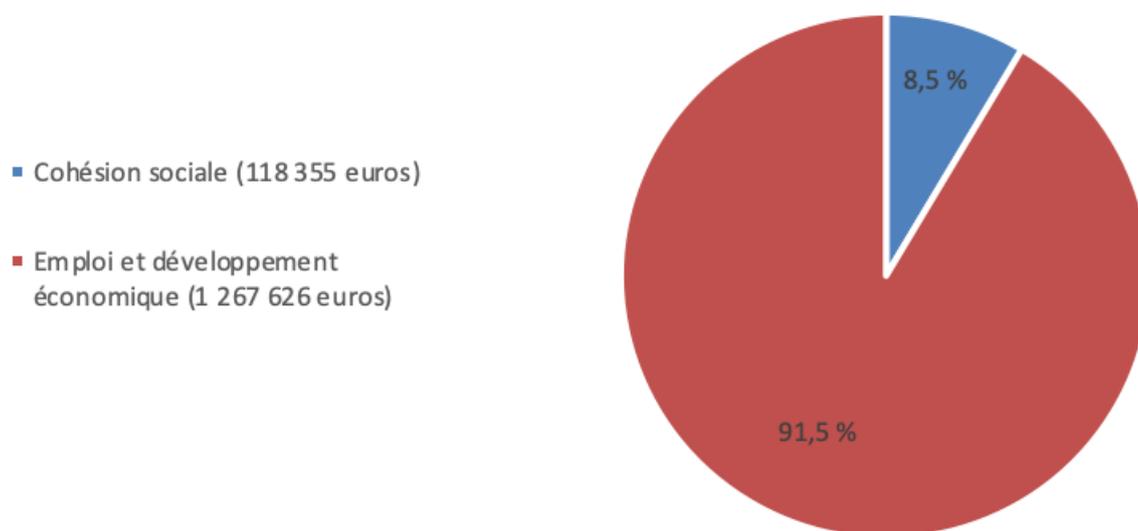


Distinction droit commun et fonds dédiés

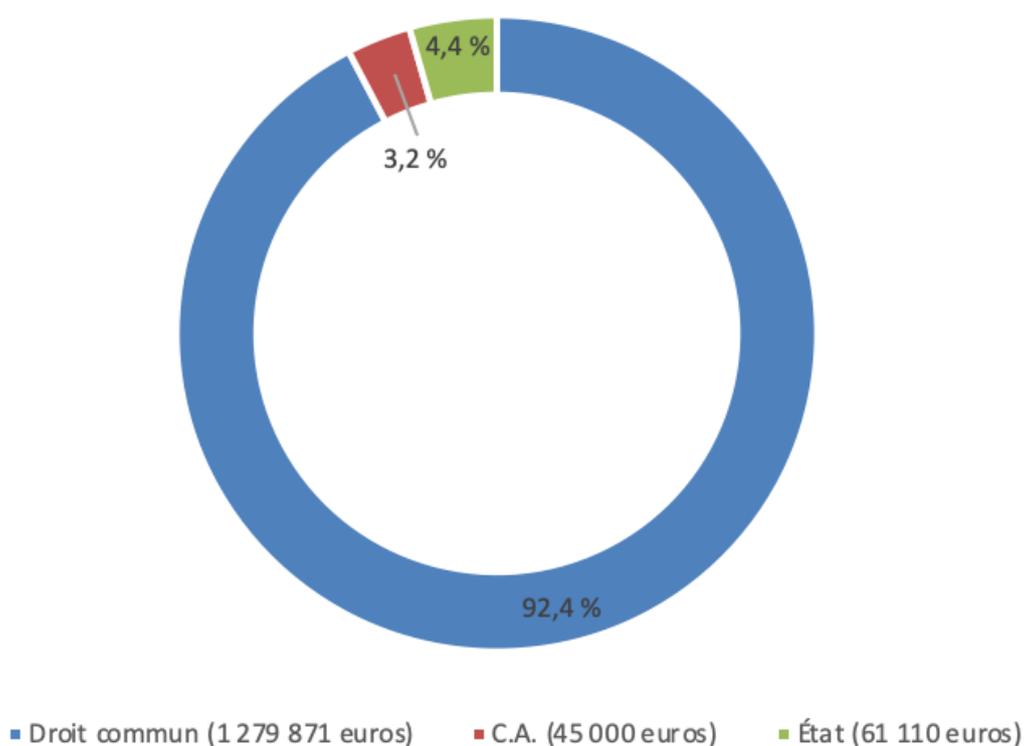


En **inter-communes**, la somme totale des actions subventionnées dans le cadre du Contrat de Ville est de **1 385 981 €**.

Répartition par pilier

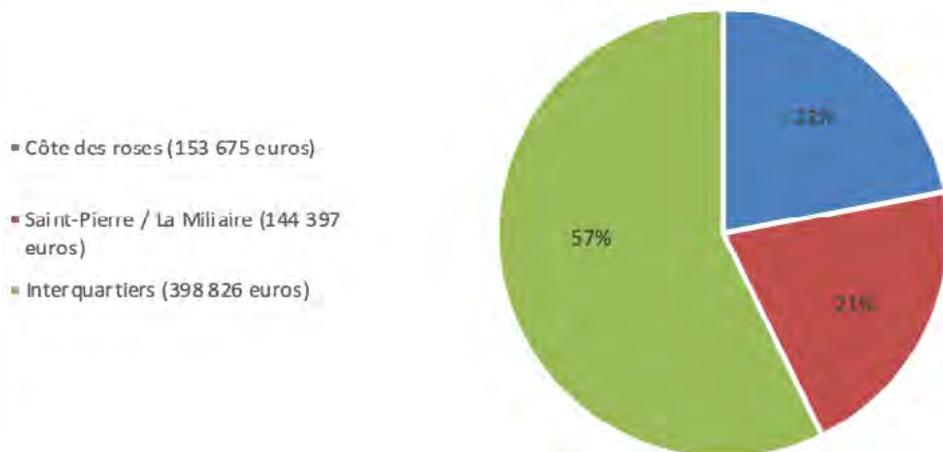


Distinction droit commun et fonds dédiés

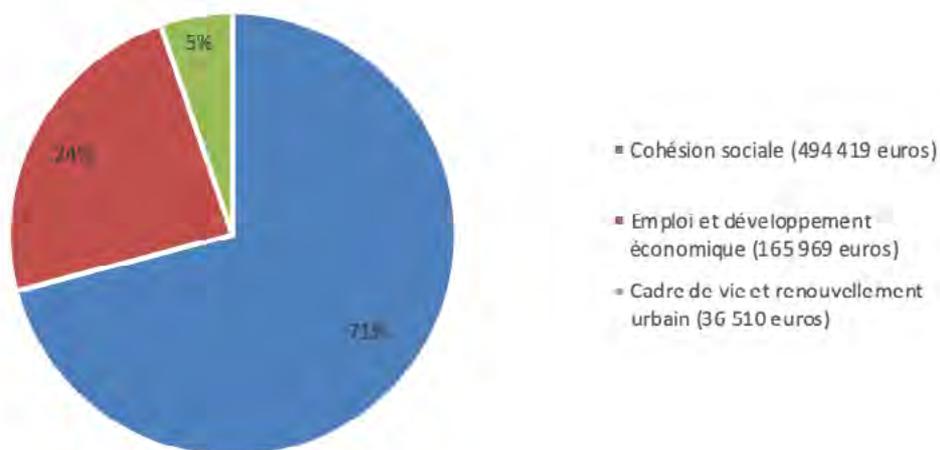


Pour les **2 QPV de la Ville de Thionville**, la somme totale des actions subventionnées dans le cadre du Contrat de Ville est de **696 898 €**.

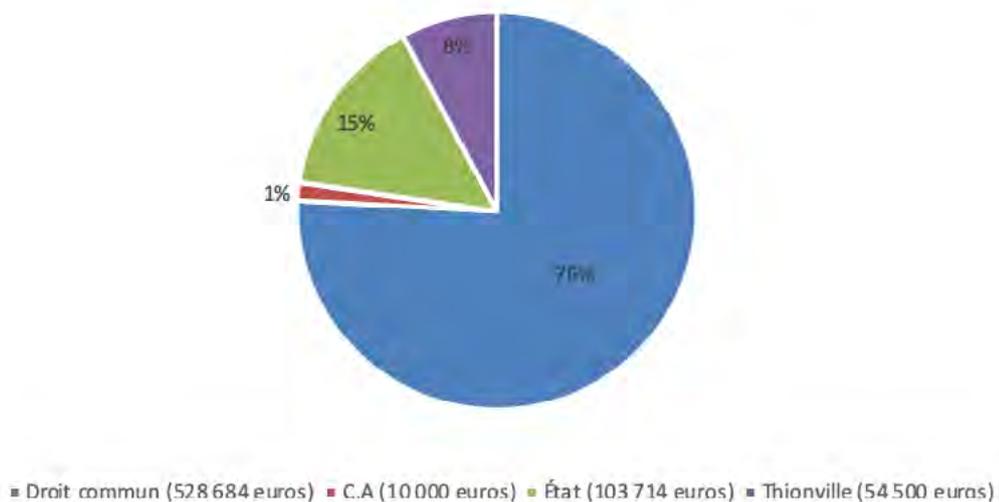
Répartition par quartier



Répartition par pilier

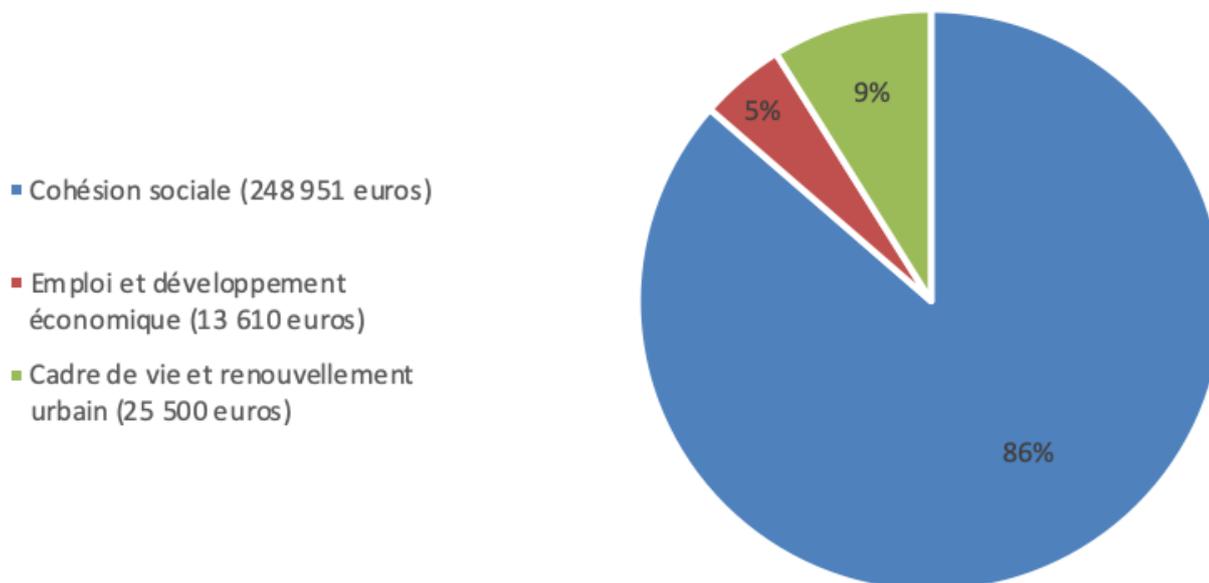


Distinction droit commun et fonds dédiés

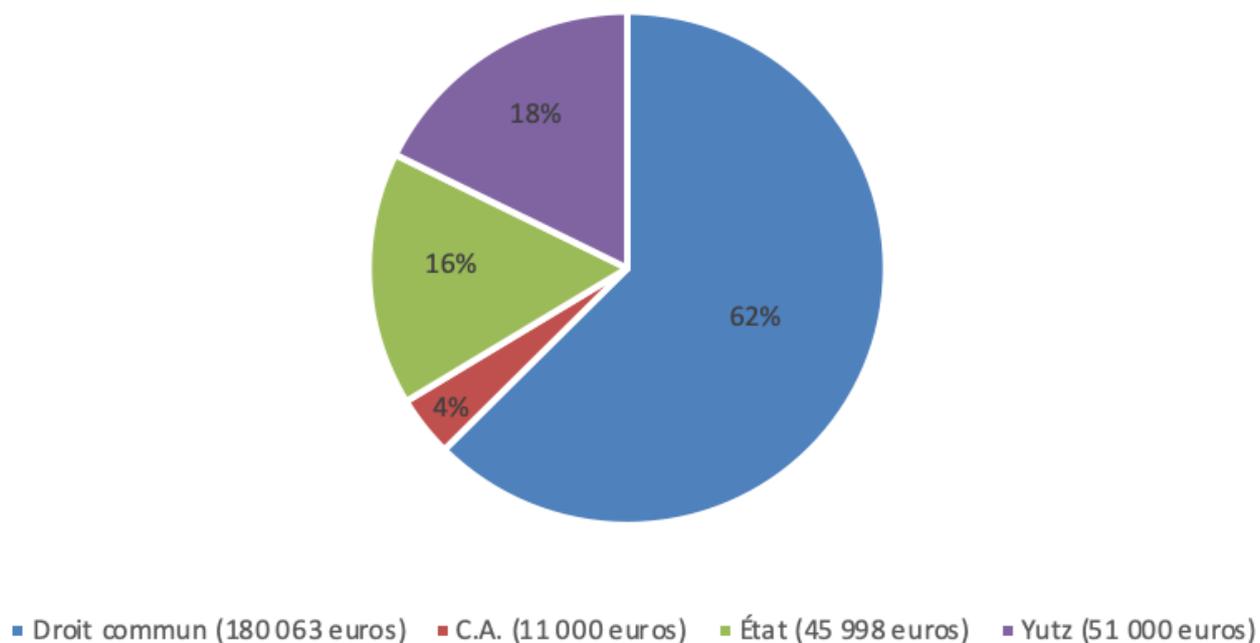


Concernant le **QPV de Yutz**, la somme totale des actions subventionnées dans le cadre du Contrat de Ville est de **288 061 €**.

Répartition par pilier



Distinction droit commun et fonds dédiés





SYNTHÈSE DES ACTIONS SUBVENTIONNÉES PAR LA CAPFT

Dans le cadre de cette programmation, la C.A. a subventionné 25 actions sur le territoire, pour une enveloppe de 155 000 euros.

Sur ces 25 actions, 5 sont des actions nouvelles, les 20 autres ayant l'objet d'un renouvellement. Sur ces 20 renouvellements, 15 le sont depuis 2016

INTER-COMMUNES

SALON-ATELIER : SOCIÉTÉ BEAUX-ARTS DE LORRAINE



Cette action consiste à organiser des ateliers culturels et pédagogiques dans le cadre du salon international des Beaux-arts à Thionville. Ces ateliers ont plusieurs thèmes : initiation au modelage, initiation à l'art numérique, collages ou encore découverte de l'aérogaphie. Le public était des élèves issus des écoles des quartiers prioritaires de Thionville et Yutz. La visite du Salon a eu lieu en dehors des périodes d'ouverture au public.

Les élèves ont pu se familiariser avec des pratiques artistiques et découvrir 260 œuvres réalisées par 100 artistes professionnels internationaux. Les 100 élèves ont tous participé à la visite du salon et aux différents ateliers organisés. Une vidéo récapitulative de cette semaine artistique a été diffusée sur YouTube et cette action a bénéficié d'un bon relais dans la presse régionale.

Indicateurs quantitatifs :

100 élèves issus des écoles des quartiers prioritaires de Thionville et Yutz ont pu bénéficier de ce projet durant l'année 2019.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
6 à 15 ans	48	52	100	100 %
Total	48	52	100	100 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention État
43 655	5 000 (11,5 %)	4 000 (9,2 %)

L'objectif stratégique répertorié pour cette action est « I-1 » consistant à favoriser l'accès aux loisirs, à la culture et aux sports pour réduire les inégalités et favoriser l'insertion sociale.

C'est donc le pilier « Cohésion sociale » qui est ici ciblé par ce projet.

ATELIER SANTÉ VILLE : COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PORTES DE FRANCE-THONVILLE

Au 1^{er} janvier 2019, le personnel dédié à la compétence santé a été transférée de la Ville de Thionville à la CAPFT. En parallèle, le Contrat Local de Santé a été signé le 24 janvier 2019, entre la CAPFT, l'ARS, la Région, le Régime local d'assurance maladie et la Préfecture de Moselle. En articulation avec la compétence « Politique de la Ville », la CAPFT et les signataires ont donc consacré l'année 2019 à l'élaboration d'une stratégie d'intervention autour de la santé dans les QPV. L'objectif est de mettre en place dans les trois QPV des groupes de travail dédiés à la santé et au bien-être.



En 2019, le projet a été réfléchi et rédigé. En outre, des actions déjà mises en place à Thionville ont été développées. Il s'agit notamment du plan POIT, la Mutuelle Réseau et le projet « Je me bouge pour mon cœur ». Le plan POIT a par exemple permis de renforcer les compétences et les connaissances des enfants, des familles et des professionnels sur les facteurs de risque de l'obésité et du surpoids. Avec une réussite similaire, l'opération « Je me bouge pour mon cœur » a notamment amélioré le parcours de soins des personnes présentant des facteurs de risques cardio-vasculaires.

Indicateurs quantitatifs :

616 personnes ont été bénéficiaires de ces actions « santé » sur le territoire.

Âge	Total	% issu des QPV
0 à 5 ans	282	21,3 %
6 à 15 ans	210	11,9 %
26 à 64 ans	124	58,1 %
Total	616	25,5 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention État
74 700	1 910 (2,6 %)	20 000 (26,8 %)

L'objectif opérationnel répertorié pour cette action est « **I-C-3** » visant à lutter contre les addictions et prévenir les conduites à risques, la précarisation des usagers.

Le pilier « Cohésion sociale » est ici mobilisé.

OBSERVATION, CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT : CHAMBRES DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

L'objectif principal de cette action est d'apporter une analyse et un soutien aux entreprises artisanales des QPV. La période de réalisation de l'action s'échelonne sur 3 ans, de 2019 à 2021. L'année 2019 a été consacrée aux diagnostics des entreprises artisanales volontaires. Ce diagnostic vise à connaître les profils des dirigeants, les caractéristiques des entreprises et des emplois, les besoins économiques et les cédants éventuels. En parallèle un travail d'identification et d'accompagnement des repreneurs potentiels est effectué.

Durant l'année 2019, les besoins des dirigeants ont été identifiés et répertoriés. Suite à cela, les réponses de la CMA s'enclencheront (assistance à la mise en place de dispositifs d'aide à l'embauche et à l'investissement, formation gestion...). 2 entreprises sont transmissibles. Concernant les autres, les objectifs en terme d'accompagnement se mettent en place selon les

situations rencontrées.

Indicateurs quantitatifs :

10 personnes bénéficiaires, uniquement des hommes entre 26 et 64 ans, 100 % issus des QPV.

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention État
21 000	5 000 (23,8 %)	5 000 (23,8 %)

L'objectif stratégique répertorié est « **III-B** » ayant pour objectif de repérer et mobiliser les personnes les plus éloignées de toute forme d'accompagnement, plus particulièrement les femmes et les jeunes, afin qu'elles puissent bénéficier des mesures d'accompagnement renforcé existant dans le droit commun. **Ce projet mobilise ainsi le pilier « Développement économique et emploi ».**

LES JARDINS D'HUSANGE : AICO



C'est une action qui vise en priorité un public éloigné de l'emploi. Les jardins d'Husange sont conçus comme un chantier de professionnalisation. Ce chantier a pour activité principale le maraîchage et les espaces verts. Les salariés peuvent y faire une expérience de réadaptation au travail, d'actualisation des compétences et de réacquisition d'un rythme de travail. Le chantier est animé par un encadrant technique-maraîcher, une assistante maraîchère et une chargée d'insertion qui s'occupe du suivi social et professionnel.

A travers cette activité économique, cette action contribue fortement à revaloriser l'image que les salariés ont d'eux-mêmes et leur redonne goût à l'initiative. 3 personnes sorties de ce chantier ont pu bénéficier d'une formation. De plus, 62 % ont décroché un rendez-vous avec l'employeur.

Indicateurs quantitatifs :

17 personnes ont été intégrées à ce projet pour l'année 2019.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
26 à 64 ans	14	2	16	6,3%
65 ans et plus	1	0	1	100 %
Total	15	2	17	13 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention État
418 575	5 000 (1,2 %)	4 000 (1 %)

L'objectif stratégique répertorié pour cette action est « **III-B** », renvoyant ainsi au pilier « **Développement économique et emploi** ».

FORMATION MODULAIRE DESTINÉE AUX FEMMES EN DIFFICULTÉS SUR L'AGGLOMÉRATION DE THIONVILLE : TREMLIN

Cette action s'adresse aux femmes en recherche d'emplois et rencontrant des difficultés. L'accès à l'emploi des femmes reste problématique et inégalitaire à plusieurs points de vue : emplois souvent précaires, emplois à temps partiel, accès à l'emploi limité pour les bas niveaux de formation. Les

femmes seules, cheffes de famille, parfois en situation d'exclusion, ont besoin d'être accompagnées dans la construction des parcours d'insertion professionnelle. Cette formation se concrétise par des ateliers créatifs, des conseils pour acquérir de l'autonomie dans la vie quotidienne, par un développement de la confiance en soi

Indicateurs quantitatifs :

10 femmes ont été bénéficiaires de cette formation en 2019. Précisément :

- ▣ 2 ont actuellement 1 CDI
- ▣ 4 sont inscrites pour des missions intérim
- ▣ 1 suit des cours de français renforcé
- ▣ 1 est sortie pour problèmes de santé
- ▣ 2 sont sorties pour problèmes de mobilité, de garde d'enfant car elles ne se sentaient pas prêtes à travailler avec l'organisation de la vie quotidienne.

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention État
19 700	8 000 (40,6 %)	5 035 (25,6 %)

L'objectif stratégique répertorié pour cette action est « III-B », renvoyant ainsi au pilier « Développement économique et emploi ».

ATELIER DE RÉENTRAÎNEMENT AU TRAVAIL ET PLATEFORME D'ÉVALUATION : TREMLIN

Cet atelier est un outil technique qui accueille toute personne orientée par un partenaire du territoire, tout demandeur d'emploi. La prise en charge comprend une phase d'accueil et de diagnostic de situation, une d'évaluation des habiletés et une phase de validation des propositions d'actions. Globalement, cette action permet de découvrir des métiers et d'augmenter la capacité des personnes à répondre durablement aux contraintes physiques, relationnelles, techniques.

Indicateurs quantitatifs :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
18 à 25 ans	6	3	9	22,2 %
26 à 64 ans	50	31	81	32 %
65 ans et plus	18	10	28	32 %
Total	74	44	118	31,4 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention État
66 000	8 000 (12 %)	8 000 (12 %)

L'objectif stratégique répertorié pour cette action est « III-B », renvoyant ainsi au pilier « Développement économique et emploi ».

CAPFT PARRAINAGES 2019 : MISSION LOCALE NORD MOSELLAN

Le parrainage vise à favoriser l'accès des jeunes à l'emploi, en leur permettant de bénéficier d'appuis dans leur parcours de recherche d'emploi. Les missions des parrains et marraines se sont concentrées sur des nouvelles formes d'accompagnement des jeunes qui permettent de redonner confiance par un travail de valorisation de leurs potentiels. Le parrainage est mobilisé sur l'ensemble des missions du porteur et en appui complémentaire du travail déjà engagé par les conseillers. Ces

parrains et marraines peuvent par exemple mobiliser des réseaux d'entreprises pour faciliter l'accès à des stages ou à l'emploi.

Cette démarche apparaît efficace. Sur les 30 jeunes parrainés, 60 % ont trouvé une solution stage/formation/emploi. 40 % sont demandeurs d'emploi, 27 % sont en immersion en entreprise, 7 % en formation, 23 % emploi et 3 % en alternance.

Indicateurs quantitatifs :

30 jeunes ont été parrainés lors de cette année. 100 % de ces jeunes sont issus des quartiers prioritaires de la ville : 13 de la Côte des Roses, 7 du quartier Saint-Pierre / La Milliaire et 10 des Terrasses des Provinces.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
16 à 17 ans	2	1	3	100 %
18 à 25 ans	18	9	27	100 %
Total	20	10	30	100 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention État
15 100	6 000 (39,7 %)	4 575 (30,3%)

L'objectif stratégique répertorié pour cette action est « **III-B** », renvoyant ainsi au pilier « **Développement économique et emploi** ».

SALON DE L'APPRENTISSAGE : THIONVILLE EMPLOI

Ce salon vise à promouvoir l'offre en apprentissage sur le Nord Mosellan en couvrant plus de 90% du territoire. Il correspond aux exigences du pilier « Développement Economique et Emploi » en permettant par exemple la mise en relation d'employeurs ou d'organismes de formation et de demandeurs d'emploi. Au fond, il s'agit de faire émerger une synergie entre les structures agissant sur le même territoire.

Les objectifs principaux sont de promouvoir la formation et les métiers de l'artisanat et de l'industrie ainsi que l'apprentissage comme voie d'excellence. En outre il s'agit de simplifier les mises en relation entre employeurs, candidats et centres de formation. L'organisation de ce salon a été menée en étroite coopération avec les acteurs de la CAPFT et de la CAVF. Enfin, la promotion a permis de répondre aux demandes des jeunes à partir de 16 ans, des parents et des demandeurs d'emploi, salariés en reconversion et inactifs.



Ouvert au grand public, ce salon a également proposé des espaces dédiés :

- ▣ **espace Conseil** composé des organismes susceptibles de faciliter la recherche d'un contrat d'apprentissage et son bon déroulement (à titre d'exemple, pôle emploi, la mission locale, l'école de la deuxième chance...)
- ▣ **espace Consultation des offres** : près de 1 000 offres d'emploi proposées en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, offres collectées auprès des exposants
- ▣ **espace Métiers** rassemblant plusieurs secteurs professionnels (alimentaire, coiffure, BTP, commerce, services, industrie, agriculture, aéronautique)

- ▣ **espace Recrutement**, qui a regroupé diverses entreprises et organisations professionnelles de nombreux secteurs
- ▣ espace permettant de **préparer et éditer CV ou lettre de motivation**.

Indicateurs quantitatifs :

Au total, ce sont 72 exposants et plus de 1 300 visiteurs qui ont participé à cet événement. Une évaluation par les visiteurs (105 sur plus de 1 300) et par les exposants (47 sur 72) a été effectuée. 3 données sont retenues, 2 provenant des visiteurs et 1 des exposants.

NOTE	Comment jugez-vous le contact avec les intervenants ?	Comment jugez-vous la qualité de l'organisation ?	Comment jugez-vous l'affluence des visiteurs ?
2019 en %			
Très satisfait	59,05 %	55,24 %	36,17 %
Satisfait	38,10 %	42,86 %	57,45 %
Satisfait	2,85 %	1,90 %	6,38 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention État
23 700	1 000 (4,2%)	500 (2,1%)

L'objectif stratégique répertorié pour cette action est « **III-B** », renvoyant ainsi au pilier « **Développement économique et emploi** ».

JE MONTE MA BOÎTE : ALEXIS



Cette action se présente comme un accompagnement à la création ou à la reprise d'entreprise. L'objectif est bien entendu de favoriser l'accès à l'emploi et d'encourager l'activité économique au sein des quartiers. Des entretiens individuels sont réalisés afin de jauger la motivation et la volonté d'intégrer le parcours d'accompagnement, en partenariat avec Thionville Emploi et Proxi'Job. Celui-ci permet d'étudier les conditions de viabilité commerciale, économique, financière et juridique des projets. Les personnes sélectionnées

peuvent également avoir un appui à la recherche de financement et prêt aidés.

86 % des porteurs de projets sont des demandeurs d'emploi (y compris de longue durée) et/ou bénéficiaires des minima sociaux. Dans l'exercice 2019, 2 candidats ont d'ores et déjà créé leur entreprise et 1 voit son projet en test d'activité. Il y avait 12 candidats pour 7 places contrairement à 10 en 2018. Les prescriptions sont issues de Thionville Emploi (25 %), de Proxi'Job (30 %) ou des actions de communication de l'action (45 %).

Indicateurs quantitatifs :

7 personnes bénéficiaires ont bénéficié de ce projet durant l'année 2019.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
26 à 64 ans	1	6	7	57 %
Total	1	6	7	57 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention État	Subvention Thionville	Subvention Yutz
16 800	1 000 (5,9%)	4 000 (24%)	700 (4,2%)	300 (1,8%)

L'objectif stratégique répertorié pour cette action est « **III-B** », renvoyant ainsi au pilier « **Développement économique et emploi** ».

ATELIERS D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE À VISÉE PROFESSIONNELLE : CIDFF

Cette action a émergé suite au constat des problèmes d'employabilité, liés à la maîtrise de la langue française, que rencontraient des habitants du territoire, y compris bien entendu celles et ceux de QPV. L'action se décline en ateliers ayant pour objectif de permettre à un public d'origine étrangère (issu notamment des QPV) d'acquérir une connaissance minimale du français quotidien à visée professionnelle, afin de favoriser l'employabilité.

Ces ateliers, d'une durée moyenne de 2h30, ont eu lieu une fois par semaine, sur chaque territoire (Thionville et Yutz). Ils se sont adressés à 47 personnes, d'âges différents et de différentes nationalités, dont 14 personnes résidant au sein d'un quartier prioritaire, soit 27,8 % du public. 57 ateliers ont été mis en place sur les deux territoires, dont 52 ateliers « Apprentissage de la langue française quotidienne et à visée professionnelle », et 5 ateliers juridiques. 2 personnes ont notamment été soutenues dans leur démarche d'obtention d'attestation de comparabilité ou de reconnaissance des périodes d'études.

Indicateurs quantitatifs :

47 personnes ont participé à ces ateliers : **29,8 % sont issues des QPV, soit 14 personnes.**

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total
6 à 15 ans	0	1	1
18 à 25 ans	0	3	3
26 à 64 ans	20	23	43
Total	20	27	47

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention État
8 000	2 090 (26,1%)	3 000 (37,5%)

L'objectif stratégique répertorié pour cette action est « **III-B** », renvoyant ainsi au pilier « **Développement économique et emploi** ».

CHANTIER INSERTION ACI BATI : EST ACCOMPAGNEMENT

Cette action a comme volonté d'apporter un accompagnement social et professionnel. Le public accueilli par le chantier d'insertion cumule d'importantes difficultés sociales et/ou professionnelles. Ce chantier constitue ainsi une éventuelle première marche du retour ou d'accès à l'emploi. Chaque salarié en insertion bénéficie d'un accompagnement dans la réalisation de son projet.

L'accompagnement est défini grâce à un suivi individualisé, en raison d'au moins un entretien tous les mois. Il passe par différentes phases (accueil et intégration, évaluation et définition d'objectifs, formalisation du projet individuel...).

Comme indicateur de réussite notable, les résultats de sorties dynamiques sont au-delà des objectifs fixés (67 % pour un objectif de 50 %) mais surtout les sorties « durables ». Celles-ci sont de 50 % alors que l'objectif fixé était de 25 %. Cette efficacité tiendrait à une collaboration accrue avec différents partenaires, allant des équipes de prévention aux entreprises classiques en passant par les C.C.A.S. et les structures d'hébergement.

Indicateurs quantitatifs :

37 personnes ont été visées par ce projet, dont **4 issues des QPV (soit 10,8 %)**.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total
18 à 25 ans	7	0	7
26 à 64 ans	27	3	30
Total	34	3	37

Répartition des subventions « politique de la ville :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention État
678 751	2 000 (0,3%)	3 000 (0,4%)

L'objectif stratégique répertorié pour cette action est « **III-B** », renvoyant ainsi au pilier « **Développement économique et emploi** ».

POINT D'ACCUEIL ET D'ECOUTE JEUNES : APSIS EMERGENCE

Ce point a pour enjeu de permettre à des jeunes de bénéficier d'un accueil, d'une écoute, d'un accompagnement ou d'une orientation dans des situations de mal-être tout en permettant aux parents de bénéficier d'une écoute et d'une guidance éducative. Les partenariats sont nombreux en direction des établissements scolaires (chefs d'établissement, A.S. scolaires...), des travailleurs sociaux (C.M.S. et éducateurs spécialisés), intervenantes sociales en gendarmerie/police, associations accueillant des publics jeunes et parents.

Les chiffres de 2019 montrent une fréquentation de la structure de plus en plus importante, représentant 25,8 % de plus qu'en 2018. De plus, les résultats de l'accompagnement des jeunes permettent d'y voir des avantages pour eux : réassurance, développement de compétences psychosociales, accès aux soins. Les prescripteurs varient également de profils et dévoilent ainsi la variété des acteurs (éducation nationale, publicité/relations, Police/gendarmerie ou encore travailleurs sociaux...).

Indicateurs quantitatifs :

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération, ce projet a touché 148 jeunes et 108 accompagnants. Concernant ces derniers, tous ont leur âge compris entre 26 et 64 ans. 22 proviennent de QPV, soit 20,4 %.

Âge	Total	% issu des QPV
10 à 13 ans	70	24,3%
14 à 17 ans	57	10,8%
18 à 25 ans	21	9,5%
Total	148	23,6%

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention État
97 561	22 000 (22,5 %)	10 000 (10,2 %)

Les objectifs stratégiques mentionnés pour ce projet sont « I-A » et « I-B ». Le premier vise à *favoriser la réussite éducative, via la mise en œuvre de parcours éducatifs sécurisés et coordonnés avec les familles et les acteurs*. Quant au second, son enjeu est de *soutenir la parentalité au quotidien*. Avec ces deux références, cette action travaille le pilier « **Cohésion sociale** ».

MÉDIATION CITOYENNE DE VOISINAGE : APSIS EMERGENCE

Ce projet est une tentative de réponse face au développement croissant et à la banalisation des conduites agressives, voire violentes. Il s'agit ici, en faisant appel à la responsabilisation des habitants des quartiers accompagnés par les médiateurs, de les aider à prévenir et gérer les conflits de voisinage. Il vise aussi à promouvoir les processus et les moyens de médiation, afin de réduire le plus possible les risques de violence. Cela implique l'autonomie et la responsabilité des habitants des quartiers. L'enjeu est de participer au mieux au « vivre-ensemble ». Le service est composé d'un groupe de 10 médiateurs bénévoles encadrés par le chef de service avec l'aide de la secrétaire de l'association pour la partie statistique et accueil téléphonique.

Pour l'année 2019, 84 dossiers ont été traités. Ce qui représente 241 personnes rencontrées pour

l'ensemble des territoires couverts. Sur ces 84 dossiers, 39 correspondaient au territoire de la CAPFT, soit 46,5 % de cette action. Ce traitement a permis d'établir la nature des conflits la plus fréquente (nuisances sonores, incivilités, gênes diverses...). Pour saisir avec plus de précisions la réussite de cette action, des fiches sont renseignées par chaque médiateur avec des informations concernant les usagers, le résultat de la médiation, les accords trouvés et les orientations effectuées.

Indicateurs quantitatifs :

106 personnes ont pu être mobilisées par ce projet sur le territoire Portes de France.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
18 à 25 ans	2	4	6	60 %
26 à 64 ans	42	58	100	30 %
Total	44	62	106	32 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention État
19 000	4 000 (21 %)	1 000 (5,3 %)

Les objectifs stratégiques répertoriés pour cette action sont « I-E » et « I-G ». Ce dernier vise à *développer et soutenir la prévention, dont celle de la délinquance et de la sécurité dans les quartiers et le premier consiste à prévenir les conduites déviantes et promouvoir les valeurs citoyennes communes*. **Le pilier « Cohésion sociale » est ainsi ciblé par ce projet de médiation citoyenne.**

MÉDIATION SCOLAIRE ET PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT ENTRE ÉLÈVES : APSIS EMERGENCE

Ce projet vise à permettre aux jeunes d'avoir un rôle actif en devenant acteurs de prévention auprès de leurs camarades. Cela passe par le développement de compétences psychosociales, respect de soi et des autres, des points de vue de chacun, apprendre à écouter, à négocier, s'ouvrir à la différence et à la tolérance. Des actions de sensibilisation sont alors effectuées lors des passages dans les classes (Hélène Boucher, collègue Charlemagne, école de Veymerange). L'école élémentaire de la Côte des Roses a pu voir 12 élèves recevoir une formation de « médiateurs ».

Ces 12 élèves interviennent dès lors dès qu'ils peuvent pour aider leurs camarades à gérer les conflits du quotidien et contribuent de ce fait à améliorer le climat scolaire. En tout, ce sont 901 jeunes qui ont été sensibilisés à la prévention du harcèlement et ont pu verbaliser des situations en cours qui ont pu être reprises par l'équipe éducative ou par les professionnels du PAEJ. Au vu du nombre de situations détectées, d'élèves sensibilisés à la prévention du harcèlement, d'adultes formés, la structure estime qu'une réussite de fond peut se ressentir suite à cette action.

Indicateurs quantitatifs :

921 personnes ont participé à cette action durant l'année 2019.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
6 à 15 ans	84	105	189	90 %
16 à 17 ans	335	355	690	20 %
26 à 64 ans	14	28	42	5 %
Total	433	488	921	33,7 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention État
20 000	3 000 (15 %)	1 000 (5 %)

L'objectif stratégique mentionné pour cette action est « **I-B-4** », consistant à *prévenir les risques liés aux réseaux sociaux et au numérique, aux dépendances connexes ; soutenir les actions de médiation et de sensibilisation aux risques liés aux usages ; lutter contre la fracture numérique et culturelle intergénérationnelle*. Cet objectif renvoie ainsi au pilier « **Cohésion sociale** ».

EQUIPE MOBILE : ATHENES

Cette équipe se compose de travailleurs sociaux qui vont à la rencontre des personnes les plus fragilisées, isolées, exclues sur le territoire Nord Mosellan. L'objectif de fond est de créer ou recréer du lien avec le public, de pouvoir apporter une veille sociale permettant l'accès à l'hébergement d'urgence, aux droits communs, aux soins. Cela passe par la distribution de petite restauration, vêtements, couvertures, l'information, l'orientation, l'accompagnement (sur le droit, la santé, l'hébergement...). Des maraudes communes sont organisées avec le CSAPA et le CAARUD, permettant ainsi une approche plurielle du public.

Concernant les indicateurs de réussite, il s'agirait de se reporter aux comptes rendus des maraudes hebdomadaires, comptes rendus de veille sociale ou encore les outils statistiques mesurant le nombre de contacts, le nombre de personnes différentes, actions et orientations effectuées.

Indicateurs quantitatifs :

350 personnes ont été mobilisées par ce projet. Etant une action globale, les statistiques ne sont pas précisées pour identifier le nombre de personnes provenant du territoire de la Communauté d'Agglomération, ni leur éventuelle provenance d'un QPV.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total
0 à 5 ans			2
6 à 15 ans			3
16 à 17 ans			1
18 à 25 ans	108	9	117
26 à 64 ans	216	9	225
65 ans et plus	2		2
Total	326	18	350

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention État
111 499	13 500 (12,1 %)	0

Deux objectifs sont mentionnés pour cette action : « **I-H** » et « **I-F-1** ». Le premier vise à *favoriser l'accès aux droits, à l'information et aux services publics de proximité, pour accompagner les usagers et les victimes et le second à favoriser l'accompagnement des primo-arrivants ; lutter contre l'illettrisme et l'analphabétisation ; promouvoir toutes les actions contribuant à l'insertion sociale et à l'intégration*. Ce projet mobilise ainsi le pilier « **Cohésion sociale** ».

LIEU D'ECOUTE ET D'ACCUEIL (LEA) : ATHENES

Cette action intervient dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les violences faites aux femmes. Elle se déroule en centre-ville de Thionville, la permanence est ouverte trois matins par semaine. Ce projet se caractérise par l'implication de différents partenaires tels le CDIFF, l'A.T.A.V. et l'ordre des avocats. Une psychologue salariée d'ATHENES intervient également, tout comme au Gîte familial pour les victimes ou usagers de LEA.

L'activité de LEA s'est accrue en 2019. L'objectif d'information, d'accueil et d'accompagnement a

été atteint. Une convention a été signée avec la ville de Cattenom dans une volonté de décentraliser les permanences de LEA. Ceci permettrait de faciliter l'accès en dehors de Thionville et de créer également un espace d'intimité pour toute personne thionvilloise. Etant situé à Thionville, certaines personnes y vont avec méfiance de peur que leur venue soit connue. Avec cette décentralisation, c'est la confidentialité de leur démarche qui est renforcée. Cette permanence à la Maison de services d'Entrange prendra effet en 2020.

Indicateurs quantitatifs :

140 personnes ont été reçues, 186 entretiens ont été menés et 127 nouveaux dossiers ont été instruits. Etant une action globale, les statistiques ne sont pas précisées pour identifier le nombre de personnes provenant du territoire de la communauté d'agglomération, ni leur éventuelle provenance d'un QPV.

Sur ces 127 dossiers, 8 personnes n'ont pas renseigné leur âge.

Âge	Femme(s)
18 à 25 ans	7
26 à 64 ans	108
65 ans et plus	4
Total	119

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention État
56 200	3 000 (5,3 %)	0

Deux objectifs sont mentionnés pour cette action : « I-H » et « I-F-1 ». Ce projet mobilise ainsi le pilier « **Cohésion sociale** ».

POINT ACCUEIL JOUR : ATHENES

L'action se déroule dans un espace dédié au sein du CHRS Le Phare, à proximité du centre-ville, juste derrière la gare SNCF. Cet espace est conçu pour assurer un accueil inconditionnel et sans préjugé de toute personne en situation d'exclusion. Il est envisagé, si possible, de proposer un accompagnement social individualisé ayant pour but l'amélioration de la situation de la personne. De nombreux acteurs y interviennent : infirmière cadre en retraite, travailleur social du CSAPA Baudelaire, médecin généraliste, travailleurs sociaux de l'association AIDES.

Pour cette structure, l'indicateur de réussite de cette action est surtout la fréquentation annuelle de l'accueil qui reste élevée. Le nombre de personnes ayant pu accéder à un hébergement à partir du PAJ et la participation aux actions collectives mises en place font également partie de la réussite ressentie par les acteurs de cette action.

Indicateurs quantitatifs :

Etant une action globale, les statistiques ne sont pas précisées pour identifier le nombre de personnes provenant du territoire de la Communauté d'Agglomération, ni leur éventuelle provenance d'un QPV. Concernant les personnes bénéficiaires, des informations sont disponibles : environ 3 833 contacts pour 319 personnes différentes en moyenne, dont 284 hommes, 23 femmes et 12 enfants.

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention État
64 367	3 000 (4,7 %)	4 000 (6,2 %)

Deux objectifs sont mentionnés pour cette action : « I-H » et « I-F-1 ». Ce projet mobilise ainsi le pilier « **Cohésion sociale** ».

PROGRAMME D'AIDE AUX VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES : LESTIVE

Pour cette action, LESTIVE a fait le choix de ne faire intervenir que des professionnels, notamment des psychologues cliniciennes et des sophrologues. Le programme est un parcours sécurisé d'accompagnement des personnes victimes dans l'immédiateté, dans la continuité en fonction des besoins de la personne victime. Il y a donc la possibilité de pouvoir bénéficier de consultations de psychologues ou des séances de Sophrologie en petit groupe, de cours de pilates, d'un stage d'initiation au « self-défense ».

Il est possible de constater une meilleure prise en compte des difficultés repérées par les personnes victimes, qui, au fil du temps, réussissent à mieux les appréhender et à les affronter. En fin de programme, les personnes victimes peuvent travailler sur leur avenir, afin d'éviter toute répétition de faits subis.

Indicateurs quantitatifs :

- 58 personnes ont été mobilisées par ce programme.
- 2 hommes et 56 femmes.
- 2 hommes âgés de 27 et 54 ans.
- Les 56 femmes sont âgées de 17 à 66 ans, avec une moyenne de 39 ans.
- Sur ces 58 personnes, **43 victimes venaient de QPV, soit 74,1 %**.

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention État
16 200	4 000 (24,7 %)	3 383 (20,9 %)

L'objectif stratégique répertorié pour ce programme est « I-H-3 » visant à *favoriser l'accès aux droits des personnes*. Cet objectif renvoie ainsi au pilier « **Cohésion sociale** ».

MAINTIEN DU LIEN PARENTS-ENFANTS : ESPACE RENCONTRE

Cet espace est censé accueillir des parents et des enfants confrontés à une séparation difficile et conflictuelle. L'objectif de cette action est d'aider les parents à vivre pleinement leur parentalité. Un entretien individuel avec les membres de la famille est réalisé avant la mise en place des échanges. Un point sur la situation est fait dans l'année avec la famille. Un autre axe du projet est d'inviter les parents à des cycles de discussion et formation. L'enjeu est de permettre une véritable médiation familiale, de permettre le mieux possible la continuité du lien parents-enfants.

Indicateurs quantitatifs :

Cet espace a permis **4 374 rencontres parents-enfants et réalisé 103 séances de médiations familiales**. Les acteurs de ce projet ont également **organisé 12 conférences et 7 groupes de parole d'adultes**. 4 416 personnes ont été reçues, dont 874 enfants. Il n'y a pas de précision en termes d'âge ou d'origine QPV.

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention État
279 674	22 000 (7,9 %)	0

L'objectif stratégique mentionné pour cette action est « **I-B** » : *soutenir la parentalité au quotidien*. Le pilier « **Cohésion sociale** » est donc travaillé à travers ce projet.

PRISE EN CHARGE DES VICTIMES : A.T.A.V.



Ce projet contient l'action globale de l'association A.T.A.V. Elle s'adresse aux personnes qui s'estiment victimes d'infraction pénales sans distinction d'âge, de sexe, d'origine socioprofessionnelle, de quartier d'habitation mais aussi aux victimes d'attentat, de catastrophe naturelle ou encore d'accidents collectifs. Cette aide aux victimes passe par exemple par des permanences quotidiennes assurées au siège de l'A.T.A.V., au Tribunal de Grande Instance de Thionville, par l'organisation de stages de citoyenneté pour les primo-délinquants ou encore par des soutiens psychologiques gratuits.

L'association a voulu axer sa politique sur une meilleure prise en charge qualitative. C'est pourquoi le développement de l'accompagnement physique des victimes aux audiences, ainsi que dans leurs démarches administratives et sociales a été effectué. Plus de 100 personnes ont ainsi été accompagnées physiquement en 2019.

Indicateurs quantitatifs :

Ce sont **1531 personnes qui ont été accompagnées dans leurs démarches**, contre 1 417 en 2018, soit une légère augmentation de l'activité générale de 8 %. 570 victimes ont été accompagnées au sein du Bureau d'Aide aux Victimes. Au moment du pré-bilan, **421 personnes provenant du territoire de la CAPFT sont accompagnées dans leur démarche, soit plus du quart de l'activité générale de l'association**. Etant une action globale, les statistiques ne sont pas précisées pour identifier le nombre de personnes provenant du territoire de la communauté d'agglomération, ni leur éventuelle provenance d'un QPV.

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention État
149 072	10 000 (6,7 %)	0

L'objectif stratégique répertorié pour ce programme est « **I-H-3** » visant à favoriser l'accès aux droits des personnes. **Cet objectif renvoie ainsi au pilier « Cohésion sociale »**.

DISPOSITIF INTERCOMMUNAL DE PRÉVENTION DES ADDICTIONS ET DES CONDUITES À RISQUES :

C.D.P.A. 57

Initiée par le C.D.P.A. 57, cette action a comme volonté de développer la prévention des addictions et des conduites à risques au sein de l'agglomération thionvilloise. Il s'agit d'essayer le plus possible de limiter le nombre de nouveaux usagers, de réduire les comportements à risques associés aux usages, de donner les moyens aux usagers de devenir acteurs de leur propre santé. Pour permettre l'efficacité de ce dispositif, un effort pour dynamiser le réseau en vue d'effectuer un partenariat solide et une meilleure prise en charge. Cela passe par des actions de prévention et de formation, tout milieu confondu et des accompagnements individuels ou familiaux.

Indicateurs quantitatifs :

2 577 personnes ont pu bénéficier de ces actions dans le cadre de 265 actes ou demi-journées. Il s'agit de rencontres avec des personnes d'autres structures (138 personnes), de bénéficiaires des mesures de prévention scolaire (**2 150 élèves**) de personnes en prévention hors-scolaire (226). Il n'y a pas de précisions personnelles sur les profils des personnes bénéficiaires.

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention État
41 000	4 500 (11 %)	0

L'objectif stratégique répertorié pour ce programme est « **I-H-3** » visant à *favoriser l'accès aux droits des personnes*. Cet objectif renvoie ainsi au pilier « **Cohésion sociale** ».

SAINT-PIERRE / LA MILLIAIRE

LA RÉCRÉ DES BÉBÉS : CENTRE SOCIAL JACQUES PRÉVERT

La récré des bébés est un lieu d'accueil destiné aux jeunes enfants et aux parents. Il est ouvert les lundis de 14h30 à 17h et les mardis et vendredis de 9h à 12h, en dehors des vacances scolaires. L'objectif de cette action est de permettre la création et/ou le maintien du lien entre l'enfant et son parent. C'est également un lieu de socialisation pour l'enfant, lui permettant de passer du temps avec d'autres enfants et d'explorer son monde. Mais également un lieu pour éviter l'isolement social de certains parents qui ont l'opportunité d'échanger avec d'autres parents ou les personnes accueillantes.

La Récré des Bébés

Lieu d'Accueil Enfants Parents

Venez découvrir un espace de jeux, de détente, de rencontres et d'échanges.

La récré des bébés accueille les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'au moins un parent.



Entrée gratuite et sans inscription

Le lieu a eu un bon niveau de fréquentation durant l'année 2019. Les personnes accueillantes ont observé une véritable implication des familles, notamment en raison de la qualité des échanges avec leurs enfants (bienveillance, volonté d'accompagnement dans la découverte...)

mais une qualité qui se traduit également entre les familles (coopération dans les activités proposées, écoute, dialogue). Ce lieu a également permis l'intégration des familles primo-arrivantes.

Indicateurs quantitatifs :

485 personnes ont été mobilisées par cette action. Ce tableau comprend à la fois les familles, les participants et les personnes de passage.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
0-5 ans	132	124	256	54 %
18 –25 ans	5	30	35	54 %
26-64 ans	37	157	194	54 %
TOTAL	174	311	485	54 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention État	Subvention Thionville
45 960	10 000 (21,8 %)	0	0

Aucun objectif précis n'a été répertorié pour cette action mais nous pouvons supposer qu'elle renvoie au pilier « **Cohésion sociale** ».

YUTZ

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ : APSIS EMERGENCE

Cette action vient répondre au constat de jeunes en décrochage scolaire, en situation d'échec et d'abandon face à l'institution scolaire dès la Sixième. La mise en œuvre de cette action vise donc à résorber la démotivation et le manque d'ambition scolaire des jeunes ainsi que le manque d'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants. L'élève qui participe à cette action bénéficie d'un accompagnement éducatif régulier avec un éducateur de référence. De plus, les familles sont rencontrées tous les 15 jours pour faire le point sur le jeune et son évolution.

Le nombre de jeunes impliqués dans cette action (18) et leur assiduité aux séances est le premier indicateur de réussite. Les résultats scolaires de ces jeunes se sont améliorés, en raison d'un suivi individuel de qualité. Cette action a également permis de reconstruire du lien entre les trois pôles que sont les parents, les enfants et l'institution scolaire.

Indicateurs quantitatifs :

18 jeunes ont pu être accompagnés scolairement durant l'année 2019.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
6 à 15 ans	10	8	18	100 %
Total	10	8	18	100 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention Yutz	Subvention État
8 600	4 000 (46,5 %)	750 (8,7 %)	0

Aucun objectif précis n'a été mentionné pour cette action, mais nous pouvons supposer que celle-ci vise le pilier « **Cohésion sociale** ».



Cette action vient répondre à un retour et un ressenti des habitants du quartier selon lesquels le quartier n'est plus aussi vivant qu'avant, qu'il y a peu d'animations. L'objectif principal est donc de pouvoir faire de ce quartier un lieu de mixité sociale et intergénérationnelle qui soit attractif pour tous les profils (enfants, retraités, chômeurs, actifs...). Des activités et des animations mensuelles sont programmées mensuellement à partir des initiatives des habitants et des partenaires locaux (atelier info tri-sélectif ; sortie à Perl ou encore atelier cuisine anti-gaspillage).

Pour les porteurs, la réussite de cette action se ressent d'emblée par un lien social plus fort entre les habitants. Cette action a amené aussi chez certaines personnes un changement de comportement concernant les pratiques de consommation, de déplacements et de gestion des déchets. En outre, une forte implication des habitants a été constatée, la plupart désireux de faire évoluer l'image du quartier.

Indicateurs quantitatifs :

271 personnes ont bénéficié de cette action :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
0-5 ans	2	4	6	1 %
6-15 ans	22	40	62	100 %
18-25 ans	0	12	12	90 %
26-64 ans	0	176	176	90 %
65 ans et plus	0	15	15	90 %
Total	24	247	271	91 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention État	Subvention Yutz
23 660	3 500 (14,8 %)	4 000 (16,9 %)	3 500 (14,8 %)

L'objectif stratégique mentionné pour cette action est « II-A-5 » consistant à *développer les espaces de vie et les espaces ludiques de proximité favorisant la rencontre et le lien social, pour une meilleure appropriation du quartier*. Le pilier « **Cadre de vie et renouvellement urbain** » est ainsi mobilisé par cette action.

Loc'Copro : C.L.C.V.

Le Loc'Copro se définit avant tout comme un journal du quartier. Sa diffusion répond à plusieurs besoins : savoir ce qui existe sur le quartier, comment les habitants peuvent s'impliquer concernant les événements qui se passent au sein du quartier. Il est un journal d'informations générales mais aussi pratiques, avec des thématiques bien précises sur la vie quotidienne des habitants locataires (charges, économies d'énergie, obligations et droits des locataires...) tout en visant à donner des informations aux copropriétaires novices sur les problèmes de copropriété.

Le journal est diffusé par l'adulte-relais dans chaque boîte aux lettres du quartier, y compris les structures associatives et les commerçants. Que ce soit les associations, les commerçants, les écoles, les habitants, chacun peut participer à la rédaction, y écrire un article. L'enjeu de ce journal

de quartier est de donner la parole aux habitants, pour que chacun y trouve sa place. Le journal est par exemple important pour les nouveaux arrivants qui ne connaissent pas bien le quartier. Par le biais de ce journal, ils ont pu connaître quelques structures et s'informer sur les différentes activités proposées par l'association.

Indicateurs quantitatifs :

Durant l'année 2019, ce journal de quartier a été diffusé auprès de 900 personnes, toutes issues du quartier prioritaire « Terrasse des provinces ».

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention C.A.	Subvention État	Subvention Yutz
25 500	3 500 (13,7 %)	3 000 (11,8 %)	3 500 (13,7 %)

Le sous-objectif stratégique répertorié pour cette action est « **II-A-5** ». Celui-ci renvoie au pilier « **Cadre de vie et renouvellement urbain** ».



SYNTHÈSE DES ACTIONS SUBVENTIONNÉES PAR LA VILLE DE THIONVILLE

Dans le cadre de cette programmation, la ville de Thionville a subventionné 26 actions sur le territoire, pour une enveloppe de 54 500 euros.

Sur ces 26 actions, **9 sont des actions nouvelles**, les 17 autres étant l'objet d'un renouvellement. Sur ces 17 renouvellements, **11 sont renouvelés depuis 2016 et 6 depuis 2018**.

CÔTES DES ROSES

MIEUX VIVRE ENSEMBLE AU CŒUR DE LA CITÉ : MAISON DES QUARTIERS

Ce projet s'articule autour d'ateliers sociolinguistiques, d'ateliers de vie sociale et de temps festifs, qui émanent de l'initiative des habitants du territoire et du centre social.

Les ateliers sociolinguistiques ont pour finalité d'accompagner les personnes de nationalité étrangère vers une autonomie sociale et professionnelle, en améliorant leur maîtrise du français. L'objectif est de développer et de faire acquérir aux personnes des compétences de communication par le biais de la découverte et de l'appropriation des différents espaces sociaux et culturels du territoire. Les ateliers de vie sociale sont basés sur les échanges. Le centre social en propose une dizaine différente. Ils sont à l'initiative des habitants (tels que les ateliers « Scrabble », « Mémoire ») et aussi de la Maison des Quartiers (tels que les ateliers « cuisine et échange de savoirs », « Café part 'âge »). Les temps festifs ont représenté eux 11 moments conviviaux sur l'année 2019 (printemps des familles, garden party ou encore 4 soirées contes « Doudou et pyjama »).

Ce projet favorise globalement les échanges intergénérationnels, la mixité culturelle et sociale ainsi que l'émergence de projets par les habitants. C'est le cas par exemple de l'atelier de couture solidaire « Les turbans du cœur », consistant à faire don à l'association « Les Dames de Cœur » de turbans confectionnés pour les femmes atteintes d'un cancer.

Indicateurs quantitatifs :

Au total, 950 personnes ont été bénéficiaires de ce projet en 2019. Dans le détail, ce sont 48 personnes avec les ateliers sociolinguistiques, 202 avec les ateliers de vie sociale et 700 pour les temps festifs.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
0 à 5 ans	71	95	166	81 %
6 à 15 ans	105	117	222	72 %
16 à 17 ans	25	31	56	89 %
18 à 25 ans	43	51	94	93 %
26 à 64 ans	151	238	389	95 %
65 ans et plus	6	17	23	88 %
Total	401	549	950	86 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention Thionville	Subvention État
50 850	6 500 (13 %)	8 000 (16 %)

Deux objectifs stratégiques sont mentionnés pour cette action : « I-I » et « II-D ». L'objectif « I-I » renvoie au pilier « **Cohésion sociale** », consistant à favoriser l'accès aux loisirs, à la culture et aux sports pour réduire les inégalités et favoriser l'insertion sociale. L'autre objectif s'inscrit dans le pilier « **Cadre de vie et renouvellement urbain** » et vise à améliorer les équipements et les services dans les quartiers.

COHÉRENCE DU SECTEUR JEUNESSE POUR UN RÉEL DÉVELOPPEMENT : MAISON DES QUARTIERS

Ce projet est constitué par trois grandes thématiques : la réussite éducative, l'accès aux loisirs et la promotion des valeurs de la République et de la citoyenneté.

Concernant la réussite éducative, la maison des quartiers s'appuie ici sur le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité). Il s'agit de proposer, aux côtés des établissements scolaires, des partenaires institutionnels et sociaux, l'appui et les ressources dont les jeunes ont besoin pour réussir leur scolarité. Des apports théoriques concrets sur le Diplôme National du Brevet ont été effectués : préparation aux oraux, entretiens individuels, dictée.

Concernant les loisirs, des apports culturels ont également été effectués par le jeu grâce à un partenariat avec la ludothèque de Thionville. De nombreux jeunes ont également été associés aux différents événements et soirées organisés par la Maison des Quartiers. Cet engagement bénévole a permis de valoriser la solidarité et responsabiliser ces adolescents.

Indicateurs quantitatifs :

Au total, 31 jeunes ont été bénéficiaires de ce projet durant l'année 2019.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
11 à 15 ans	14	15	29	48 %
16 à 17 ans	2	0	2	100 %
Total	16	15	31	51 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention Thionville	Subvention État
49 700	6 000 (12 %)	6 000 (12 %)

Les objectifs stratégiques mentionnés pour cette action sont exactement les mêmes que pour l'action précédente : « I-I » et « II-D ». Les piliers « **Cohésion sociale** » et « **Cadre de vie et renouvellement urbain** » sont donc ciblés également par ce projet.

A VOS BASKETS LES FILLES : MAISON DES QUARTIERS



Cette action vise à mobiliser des adolescentes exclues de toutes offres de loisirs autour d'un projet commun liant la pratique d'une activité physique régulière, l'apport de connaissances sur l'équilibre alimentaire ainsi que les habitudes et attitudes à adopter pour une bonne hygiène de vie.

Une éducatrice sportive avec une spécialisation dans le

sport adapté est intervenue sur 10 séances. Ces ateliers ont été l'opportunité pour ces jeunes de découvrir différents sports collectifs et individuels mais aussi de s'initier à plusieurs handisports comme la sarbacane, la boccia, le poullball ou encore le basket en fauteuil. Concernant l'aspect alimentaire, une diététicienne a réalisé 3 séances de sensibilisation à la « malbouffe ». Le premier atelier a tourné autour des fruits et légumes de saison, dont certains produits venaient directement du jardin pédagogique du centre social. Le deuxième et troisième atelier ont été l'occasion pour les jeunes de confectionner des cakes aux légumes afin de les faire déguster à leur proche.

De plus, les retours des jeunes mentionnent une envie d'ouvrir ces ateliers à tous les publics, avec des séances mixtes. Le public masculin étant également en attente d'une ouverture à ce type d'activité, le centre social souhaite reconduire ce projet en l'ouvrant à tous les jeunes de 11 à 17 ans. Cela permettra de travailler autour des stéréotypes de genres et de déconstruire les idées préconçues dans la pratique du sport homme/femme.

Indicateurs quantitatifs :

11 adolescentes et 6 préadolescentes ont été touchées par l'action sur les 20 ateliers proposés sur l'année. Que ce soit les 11 adolescentes ou les 6 préadolescentes, toutes ne pratiquaient aucune activité physique en dehors du système scolaire.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	% issu des QPV
6 à 15 ans	0	17	83 %
Total	0	17	83 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention Thionville	Subvention État
7 200	3 900 (54 %)	2 500 (35 %)

L'objectif stratégique mentionné pour cette action est « **I-E-1** » consistant à *promouvoir la citoyenneté, en particulier auprès des jeunes, et favoriser le bien vivre ensemble, grâce à des actions d'éducation citoyenne et de prévention (ateliers, séjours, etc.)*. C'est le pilier « **Cohésion sociale** » qui est ici visé.

CONSEIL CITOYENS, « DES CITOYENS ACTEURS DE LEUR QUARTIER » : MAISON DES QUARTIERS

Le centre social est la structure porteuse du conseil citoyen du quartier de la côte des roses de Thionville. La mise en place de ces conseils vise notamment à garantir la place des habitants dans toutes les instances de pilotage du Contrat de Ville et à créer un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.

A ce titre, les membres du conseil citoyen se sont réunis une fois par mois au centre social (en dehors des vacances scolaires et du mois de décembre). Huit rencontres ont ainsi été programmées. Ces rencontres ont permis d'assurer le suivi des besoins recensés et de rester en veille sur les nouvelles problématiques constatées. Un recensement des difficultés relayées par les habitants a permis de rédiger un courrier récapitulatif des sujets exprimés. Celui-ci a été envoyé à la Mairie de Thionville en octobre 2019.

Toutefois, le conseil citoyen manque de visibilité auprès des habitants du quartier qui ne fréquentent pas le centre social. De plus, les jeunes ne sont pas physiquement représentés au sein du conseil citoyen, il n'y a effectivement pas de membre âgé de 18 à 30 ans dans le collège des habitants.

Indicateurs quantitatifs :

Ce sont 12 personnes qui ont été impliquées dans ce projet en 2019. Sur ces 12 personnes, 5 sont

membres du collège des habitants, 5 du collège des acteurs et 2 sont des participants actifs (1 habitant et 1 partenaire).

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
26 à 64 ans	4	8	12	90 %
Total	4	8	12	90 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention Thionville	Subvention État
5 250	2 250 (43 %)	3 000 (57 %)

L'objectif opérationnel mentionné pour ce projet est « **II-E-5** » consistant à soutenir les initiatives citoyennes. C'est donc le pilier « **Cadre de vie et renouvellement urbain** » qui est ciblé.

■ TON THÉÂTRE C'EST MON THÉÂTRE : NEST



Ton théâtre c'est mon théâtre a été lancé à l'initiative du NEST Théâtre, en partenariat avec l'Association Passage, dans la volonté de proposer une action de médiation culturelle innovante qui permette de lutter contre l'isolement dû aux déterminismes sociaux.

Le NEST prévoyait de travailler avec le groupe sur l'appropriation du théâtre en tant que structure et en tant qu'entreprise, et pas uniquement sur les œuvres. L'enjeu est de proposer aux participants d'observer et de découvrir les différents métiers qui composent une structure culturelle, du plateau à l'administration, et de s'impliquer dans la préparation et l'accueil d'une représentation. En parallèle le partenaire (ici l'Association Passage) s'engageait à proposer des activités en rapport avec le parcours au sein du théâtre. Les résultats de ces ateliers (dans le cas d'un atelier pratique type confection de costumes, par exemple) pouvaient être présentés aux publics traditionnels du NEST Théâtre lors d'une exposition sur site, afin de proposer un autre regard que celui qui est habituellement porté sur l'institution.

Dans la continuité de ce projet, s'est ensuite imposé le désir d'amener l'action plus loin en proposant un séjour au Festival d'Avignon, haut-lieu d'activité pour les professionnels du spectacle vivant. L'objectif était de proposer aux publics mobilisés par l'Association Passage de s'immerger dans l'effervescence du festival, où le NEST Théâtre présentait un spectacle, afin de pouvoir d'une part découvrir des spectacles, et d'une autre part de pouvoir observer l'activité d'une structure culturelle dans le cadre d'un grand festival.

Indicateurs quantitatifs :

9 jeunes ont pu être mobilisés par cette action, tous entre 14 et 16 ans. **Ces 9 jeunes étaient également tous issus du quartier prioritaire de la côte des roses.**

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention Thionville	Subvention État
28 400	4 000 (14,1 %)	4 000 (14,1 %)

CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ : CENTRE SOCIAL JACQUES PRÉVERT

La paupérisation, les difficultés sociales et d'intégration de familles du pré de Saint-Pierre et la Milliaire engendrent un sentiment de disqualification et de démission des parents face à la réussite éducative. Confrontés aux difficultés scolaires de leurs enfants, certains parents se sentent souvent bien démunis pour assurer un accompagnement dans ce domaine. L'objectif de ce projet est donc d'accompagner ces parents dans leurs missions éducatives, tout en les orientant vers d'autres actions socialisantes (ateliers sociolinguistiques, loisirs en familles). Cet accompagnement parental se traduit par un fort investissement auprès de l'enfant.

Le centre social Jacques Prévert appuie son aide éducative par des découvertes culturelles. 3 thématiques ont donc été abordées afin de maintenir l'intérêt des jeunes et leur créativité et leur appétence pour la rencontre et l'ouverture aux autres. Dans ces trois thématiques, nous retrouvons une initiation aux arts du spectacle : chants, danse et théâtre. Il s'agit également de sensibiliser à la « culture numérique ». Omniprésente dans notre société, l'enjeu est d'évoquer la violence virtuelle et les risques d'addictions qu'elle engendre. Enfin, un programme d'activités liées aux enjeux environnementaux est proposé aux enfants, leur permettant d'être des éco-citoyens et des ambassadeurs de bonnes pratiques auprès de leurs parents.

Indicateurs quantitatifs :

15 élèves ont été bénéficiaires de cet appui éducatif.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
6 à 15 ans	8	7	15	100 %
Total	8	7	15	100%

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention Thionville	Subvention État
20 227	4 000 (20 %)	4 000 (20 %)

L'objectif répertorié pour cette action est « **I-A-3** » consistant à *développer un dispositif individualisé, concerté et innovant pour la réussite éducative, la lutte contre le décrochage scolaire et l'absentéisme ; contre l'exclusion sociale, favoriser la persévérance scolaire et l'insertion sociale.* Le pilier « **Cohésion sociale** » est celui travaillé par cette action.

MOMENT EN FAMILLES : CENTRE SOCIAL JACQUES PRÉVERT



Ce projet se présente comme une réponse aux difficultés familiales rencontrées sur le terrain. Des familles primo-arrivantes ne maîtrisent pas suffisamment la langue française, rendant difficiles la socialisation et le développement des enfants. De plus, l'isolement ou les difficultés sociales rencontrées par certaines familles pèsent négativement sur la relation parents-enfants. L'objectif principal de ce projet est de proposer aux familles des espaces culturels et de loisirs afin de renforcer les espaces de dialogue, rendant les parents proactifs dans le développement de leurs compétences parentales.

L'action s'est déroulée essentiellement durant les vacances scolaires. 13 rencontres ont été organisées en 2019. 7 ateliers ludiques et familiaux comme la découverte de l'art du cirque, l'élaboration de fresques en famille et 6 sorties culturelles (visite du jardin botanique, visite du musée de la mine de fer de Neufchef). Pour ces 13 rencontres, l'équipe du centre social relève un bon niveau de fréquentation et d'assiduité des familles. Ces rencontres ont également permis d'intégrer des familles primo-arrivantes dans l'activité du centre social. Les échanges entre les parents et leurs enfants ont connu une amélioration notable après ces activités : bienveillance et volonté d'accompagnement dans la découverte et les apprentissages sont les qualités qui sont le plus ressorties.

Indicateurs quantitatifs :

70 familles ont bénéficié de ces 13 rencontres. Au total, 200 personnes y ont participé.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
0 à 5 ans	25	19	44	30 %
6 à 15 ans	29	41	70	30 %
16 à 17 ans	0	0	0	0 %
18 à 25 ans	2	10	12	30 %
26 à 64 ans	12	62	74	30 %
Total	68	132	200	30 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention Thionville	Subvention Yutz
13 182	1 500 (11 %)	3 000 (23 %)

L'objectif stratégique répertorié pour cette action est « **I-2** » consistant à favoriser les actions de proximité à caractère culturel, artistique, sportif et les temps de rencontre avec l'offre associative et institutionnelle. Cet objectif renvoie au pilier « **Cohésion sociale** ».

CONSEIL CITOYEN DES PRÈS SAINT-PIERRE / LA MILLIAIRE : CENTRE SOCIAL JACQUES PRÉVERT

Face aux difficultés diverses rencontrées au sein de ce quartier, les revendications des habitants concernent souvent leur considération individuelle. C'est pourquoi l'équipe du centre juge qu'il est nécessaire de leur montrer comment leur implication constitue le premier maillon de la chaîne de l'amélioration du cadre de vie. Il s'agit de conscientiser chez eux la notion d'acteur dans son quartier et de les accompagner dans les instances citoyennes en lien avec leurs problématiques. Le conseil citoyen est un lieu d'échange, de réflexions et de débats où les habitants ont la possibilité de s'exprimer directement et librement, mettant à profit leur expérience dans l'élaboration de projets concernant la vie de leur quartier.

De manière concrète, le conseil citoyen peut formuler des avis, proposer des actions, et soutenir les initiatives émanant des habitants du quartier. En ce sens, en 2019, plusieurs actions ont pu être mises en place à l'initiative des habitants et des associations. Le nettoyage citoyen du quartier de la Milliaire (40 kg de déchets collectés) et des Près Saint-Pierre (plus de 100 kg de déchets collectés) en sont des exemples, tout comme le « World Café ». Cette initiative a permis de récolter la parole de l'ensemble des habitants sur la thématique « 100 idées pour mon quartier ». Ceci a fait l'objet d'une synthèse et sera restituée à la mairie de Thionville en 2020.

Indicateurs quantitatifs :

13 personnes ont été impliquées dans l'activité du conseil citoyen.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
26 à 64 ans	4	9	13	100 %
Total	4	9	13	100 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention Thionville	Subvention État
4 910	1 000 (20 %)	2 000 (41 %)

L'objectif stratégique mentionné est « **II-E-5** » consistant à *soutenir les initiatives citoyennes*. C'est ainsi le pilier « **Cadre de vie et renouvellement urbain** » qui est visé par cette action.

LIRE À NOS PETITS : CENTRE SOCIAL JACQUES PRÉVERT

Ce projet vise à utiliser le livre et les histoires pour aborder des sujets en lien avec la parentalité avec les parents et les enfants. Il s'agit de soutenir la fonction parentale en créant des espaces d'échanges favorisant la libre expression en apportant des réponses concrètes en matière d'éducation. Cela se matérialise sous la forme d'une lecture de conte animée, assurée par deux salariés du centre social Jacques Prévert.

La séance de lecture a lieu ponctuellement les samedis matin de 10h à 12h. A la suite de la lecture du conte, enfants et parents sont séparés dans deux pièces différentes du centre social. Pendant que les parents échangent sur le thème du conte lié à la parentalité, les enfants participent à une activité sur le thème du conte. Ces échanges sont conçus pour à la fois pour faire réfléchir les parents sur leur rôle grâce à une histoire narrée et pour développer l'imagination des enfants. Les enfants sont pris en charge par une autre professionnelle du centre, facilitant la séparation avec le ou les parents et leur permettant de s'épanouir dans la réalisation d'une activité. Avant la fin de la séance, parents et enfants se retrouvent afin de partager ensemble un goûter. Ce temps permet aux enfants de dévoiler ou de raconter aux parents ce qui a été réalisé durant leur activité.

Indicateurs quantitatif :

43 personnes ont bénéficié de ces séances de lecture.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
0 à 5 ans	10	13	23	4 %
6 à 15 ans	1	1	2	100 %
26 à 64 ans	1	17	18	1 %
Total	12	31	43	9 %

Répartition des subventions « politique de la ville »

Montant total de l'action	Subvention Thionville	Subvention État
3 102	1 000 (32 %)	500 (16 %)

Aucun objectif stratégique n'a été mentionné pour cette action. Nous pouvons toutefois supposer que c'est le pilier « **Cohésion sociale** » qui est ici touché.

ESPACE HABITANTS : CENTRE SOCIAL JACQUES PRÉVERT

Ce projet vise à lutter contre l'isolement des habitants et à développer des solidarités et de l'entraide à l'échelle de leur quartier. L'espace habitants est une salle du centre social mise à la disposition des usagers et des habitants du quartier près Saint-Pierre/ La Milliaire. Il est ouvert tout au long de l'année, aux heures d'ouverture du centre social Jacques Prévert, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Des équipements (magazines, kitchenette, café, télévision, jeux de société) sont mis à leur disposition pour favoriser la convivialité et le dialogue.

Son implantation au cœur du quartier et sa proximité directe avec les écoles a permis à de nouvelles familles de le fréquenter. Pour beaucoup de mères de familles, elles y trouvent l'espace et les conditions qui manquent à leur domicile pour se retrouver entre ami(e)s et discuter. De nombreuses personnes l'ont investi pour se réunir autour d'intérêts communs, notamment dans le cadre d'actions en lien avec les événements liés à la vie de quartier : préparation de la fête de l'école, préparation du buffet du vernissage de l'exposition « Dessinons le bien vivre ensemble »... En raison du fort investissement de l'espace, le centre social a impliqué les bénéficiaires dans le fonctionnement de l'espace (notamment dans la gestion de stocks) afin de promouvoir une gestion commune et collective.

Indicateurs quantitatifs :

24 personnes ont investi l'espace habitants au cours de l'année 2019.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
0 à 5 ans	2	3	5	40 %
6 à 15 ans	6	1	7	43 %
26 à 64 ans	1	9	10	90 %
65 ans et plus	2	0	2	50 %
Total	11	13	24	62,5 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention Thionville	Subvention État
12 126	2 000 (16,5 %)	2 000 (16,5 %)

L'objectif stratégique mentionné est « **II-E-5** » consistant à *soutenir les initiatives citoyennes*. C'est ainsi le pilier « **Cadre de vie et renouvellement urbain** » qui est visé par cette action.

THONVILLE INTERQUARTIERS

ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE PAR L'ACCÈS, LA MÉDIATION, LA PRATIQUE ET LE POUVOIR D'AGIR : CENTRE LE LIERRE

Il existe une proportion non-négligeable de personnes qui n'est pas familière avec les outils numériques, qui ignore les services et contenus auxquelles elles permettent d'accéder, qui peine à s'adapter aux évolutions rapides des matériels, au point de se trouver défavorisée, voire handicapée. Face à cette fracture, le centre Le Lierre a pour ambition d'assumer pleinement son rôle de médiateur numérique à travers ce projet.

13 actions, représentant 115 séances, ont été proposées. Ce sont environ 500 personnes qui ont pu pratiquer, se former, mieux comprendre la société numérique qui se met en place chaque jour. Ces 13 actions sont par exemple: « Atelier Podcast du futur » ; « Atelier Table MasUp » ; « Atelier

codage et robotique » ; « Les Balades Urbaines Numériques » ; « Atelier multimédia de découverte et d'apprentissage » ou encore « Formation à l'image et décryptage ». Chaque action se décline en plusieurs séances Un tel bilan synthétique ne peut dévoiler la richesse totale de ce projet qui a touché les différents quartiers de la ville de Thionville (La Milliaire, Côte des Roses, quartier des Basses-Terres, quartier Gare/ Centre-ville) et des communes de l'agglomération Thionville – Portes de France.

Indicateurs quantitatifs :

Ce sont au total 476 personnes qui ont participé à l'ensemble des actions menées dans le cadre de ce projet.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
6 à 15 ans	57	60	117	38 %
16 à 17 ans	28	17	45	25 %
18 à 25 ans	17	14	31	30 %
26 à 64 ans	96	112	208	33 %
65 ans et plus	28	47	75	60 %
Total	226	250	476	38 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention Thionville	Subvention État
31 510	3 000 (9,5 %)	5 000 (16 %)

Les objectifs stratégiques mentionnés pour ce projet sont « I-A », « I-E » et « I-F ». « I-A » a pour finalité de *favoriser la réussite éducative, via la mise en œuvre de parcours éducatifs sécurisés et coordonnés avec les familles et les acteurs*. « I-E » consiste *lui à prévenir les conduites déviantes et promouvoir les valeurs citoyennes communes* et « I-F » à *lutter contre les formes d'isolement et de radicalisation*. C'est donc le pilier « **Cohésion sociale** » qui est largement travaillé ici.

LA SANTÉ VIEN EN MANGEANT ET EN BOUGEANT : UNE AFFAIRE DE FAMILLE : CENTRE LE LIERRE



Ce projet porte la volonté d'améliorer l'état de santé nutritionnel des familles en situation de vulnérabilité résidant à Thionville, et notamment dans les quartiers prioritaires. Cette amélioration s'effectue en agissant sur les déterminants et comportements de santé en prévention des maladies métaboliques et des facteurs de risques et de surpoids et d'obésité des enfants. Une volonté qui se décline en de multiples enjeux comme développer les connaissances de bases d'une alimentation équilibrée ou encore améliorer l'accès aux structures adaptées du champ social, médico-social et hospitalier en termes de prise en charge.

Pour ce faire, de nombreuses actions ont été mises en place : des ateliers nutritionnels en direction des enfants et parents, des ateliers spécifiques en direction des parents en lien avec une diététicienne formée à l'éducation thérapeutique, des séances d'initiation sportives et physiques en famille, la conception d'un livret-santé et d'une exposition avec les familles... Ces ateliers ont été l'occasion pour les familles de mener une réflexion autour de leur équilibre alimentaire collectif. Chaque parent ayant participé à ces ateliers est désormais capable d'aider son enfant à modifier son rapport au goût, à mieux diversifier son alimentation.

Indicateurs quantitatifs :

187 personnes ont été bénéficiaires de ce projet. A partir de janvier 2020, le public des QPV sera davantage concerné par les interventions du Projet Educatif De Territoire (PEDT) et des cycles d'activités physiques.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
6 à 15 ans	63	94	157	10 %
26 à 64 ans	2	28	30	5 %
Total	65	122	187	10 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention Thionville	Subvention État
18 124	1 300 (7 %)	2 300 (13 %)

Deux objectifs opérationnels ont été mentionnés pour cette action : « I-C-1 » et « I-C-2 ». Le premier a pour finalité de *maintenir ou créer une proximité des services de soins avec les habitants des quartiers et le regroupement de professionnels de santé, en lien avec et le pilier renouvellement urbain et le second consiste à soutenir les initiatives de prévention de la santé dans les quartiers, dans le cadre et en dehors des Ateliers Santé Ville*. C'est principalement le pilier « **Cohésion sociale** » qui est mobilisé par ce projet.

SOYEZ VOUS-MÊME : THIONVILLE EMPLOI

Dans le cadre de son programme d'accompagnement vers l'emploi, Thionville Emploi a développé une action complémentaire en direction des demandeurs d'emploi. L'objectif central était de permettre aux personnes en insertion professionnelle de travailler autour de leurs émotions afin de mieux appréhender leur recherche d'emploi et ainsi mieux les préparer à leurs entretiens d'embauche. Deux sessions de formations ont été mises en place à partir du deuxième trimestre 2019. Elles se sont organisées en deux ateliers et disciplines complémentaires.

De manière générale, les évaluations ont permis de clarifier le bénéfice en direction des usagers (retour des usagers, des intervenants externes et des conseillères d'insertion), nette amélioration de la prise de parole en public, taux de réussite plus élevé en entretien d'embauche – y compris pour les plus jeunes, réfractaires au départ). Il n'a toutefois pas été simple de mobiliser les groupes. Thionville Emploi visera désormais à améliorer son accompagnement pour mieux articuler ce type d'atelier avec la recherche d'emploi.

Indicateurs quantitatifs :

14 personnes ont été bénéficiaires de ce projet.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
16 à 17 ans	1	0	1	NC
18 à 25 ans	3	0	3	NC
26 à 64 ans	10	0	10	NC
Total	14	0	14	

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention Thionville	Subvention État
7 600	800 (10,5 %)	2 200 (28,9 %)

JE MONTE MA BOÎTE : ALEXIS (VOIR P 21)



SYNTHÈSE DES ACTIONS SUBVENTIONNÉES PAR LA VILLE DE YUTZ

Dans le cadre de cette programmation, la ville de Yutz a subventionné 15 actions sur le territoire, pour une enveloppe de 51 000 euros.

Sur ces 15 actions, **5 dont des actions nouvelles**, les 15 autres étant l'objet d'un renouvellement. Sur ces 15 renouvellements, **5 sont renouvelés depuis 2016, 1 depuis 2017 et 4 depuis 2018.**

CONSEIL CITOYEN : CENTRE SOCIAL Ô COULEURS DU MONDE

Comme pour les deux autres quartiers, l'enjeu de ce projet est d'accompagner et de soutenir les capacités d'expression des habitants en vue de construire des actions collectives au service des habitants. Le conseil citoyen s'inscrit dans une logique de co-construction des actions et in fine d'autonomisation des habitants du quartier.

Ce conseil citoyen se réunit un lundi par mois de 18h30 à 20h. Les sujets abordés lors des rencontres sont par exemple les aménagements extérieurs, la sécurité dans les logements, la continuation du jeu sur la citoyenneté en partenariat avec les deux autres conseils citoyens du territoire ou encore la propreté des espaces verts. Plusieurs propositions de travaux ont été exposées : demande de surélévation des grilles des écoles du quartier, présence plus importante et plus visible de la police, mise en place d'un agent municipal pour la sécurité des enfants aux sorties des écoles, élagage des arbres. Un porte à porte auprès des habitants du quartier a été effectué afin de recenser les problèmes qu'ils rencontrent pour les restituer au conseil municipal.

Indicateurs quantitatifs :

Le conseil citoyen est maintenant composé de 14 membres actifs dont 3 acteurs locaux (représentants d'associations).

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
26 à 64 ans	6	8	14	78.6 %
Total	6	8	14	78,6 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention Yutz	Subvention État
4 120	1 500 (36,4 %)	1 500 (36,4 %)

L'objectif stratégique indiqué pour cette action est « **I-E** », visant à *prévenir les conduites déviantes et promouvoir les valeurs citoyennes communes*. C'est donc le pilier « **Cohésion sociale** » qui a été travaillé par ce projet.

ATELIER PÉDAGOGIQUE CUISINE : CENTRE SOCIAL Ô COULEURS DU MONDE

Le thème de l'alimentation est une porte d'entrée concrète et positive dans le domaine de la santé et de l'insertion. Il s'agit de mettre en place des actions afin de rompre l'isolement et d'échanger sur des aspects du quotidien, des préoccupations et thématiques diverses à travers la question de l'alimentation.

C'est une occasion de partage et de voyage culinaire. L'échange et la transmission sont largement

favorisés, permettant aux personnes de se sentir considérées et de s'enrichir mutuellement. L'atelier prépare des repas de moindre coût, « entrée/plat » ou « plat/dessert », avec des légumes et fruits de saison en veillant aux apports nutritionnels, aux régimes, à la viande Halal. Une paella a par exemple réuni une cinquantaine d'adhérents après un atelier. Les personnes participant aux ateliers ont également confectionné ensemble un livre de cuisine avec de nombreuses recettes. Son édition est prévue courant 1^{er} trimestre 2020

Indicateurs quantitatifs :

14 personnes ont activement participé à ces ateliers durant l'année 2019.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
26 à 64 ans	4	10	14	71,5 %
Total	4	10	14	71,5 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention Yutz	Subvention État
9 400	4 400 (46,8 %)	2 000 (21,3 %)

L'objectif stratégique mentionné pour cette action est « I-I », visant à *favoriser l'accès aux loisirs, à la culture et aux sports pour réduire les inégalités et favoriser l'insertion sociale*. Avec cet objectif, c'est le pilier « **Cohésion sociale** » qui est travaillé.

ANIMATION EN DIRECTION DES FAMILLES : CENTRE SOCIAL Ô COULEURS DU MONDE

Ce projet a pour objectifs de renforcer les liens sociaux, familiaux, parentaux et de développer des solidarités en favorisant l'expression d'initiatives locales et collectives. Ces animations proviennent d'un constat : les familles ont de moins en moins de temps pour le « faire ensemble », même si elles en expriment l'envie. Elles choisissent donc les animations qui leur conviennent le mieux, en fonction de leurs disponibilités, de leurs intérêts. Par chance, le centre social propose une très grande diversité d'activités, allant des repas familiaux à des ateliers de création et de peinture artistique en passant par des ateliers multimédias.

Indicateurs quantitatifs :

100 personnes ont bénéficié des nombreuses activités en direction de la famille.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
26 à 64 ans	20	60	80	80 %
65 ans et plus	10	10	20	60 %
Total	30	70	100	76 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention Yutz	Subvention État
103 800	13 800 (13,3 %)	10 000 (9,6 %)

L'objectif stratégique mentionné pour cette action est « I-I », visant à *favoriser l'accès aux loisirs, à la culture et aux sports pour réduire les inégalités et favoriser l'insertion sociale*. Avec cet objectif, c'est le pilier « **Cohésion sociale** » qui est travaillé.

PROGRAMME DE RÉUSSITE EDUCATIVE : C.C.A.S.

Ce projet s'adapte à l'enfant dans sa globalité en fonction de ses difficultés et de manière individualisée. Les axes prioritaires sont très divers car cela peut aller de l'accompagnement à la

scolarité à du soutien à la parentalité en passant par le domaine de la santé.

L'action est encadrée par un coordinateur, assurant la gestion et le suivi du dispositif ainsi qu'un référent parcours pour la partie opérationnelle (prise de rendez-vous, transport des enfants dans le cadre d'activités...). De plus, différents partenaires et bénévoles apportent leur soutien en fonction des besoins du dispositif mis en place car certaines interventions nécessitent des compétences spécifiques (orthophoniste, associations sportives et culturelles, spécialistes de prévention...). Des actions de prévention (addiction aux écrans), des activités pour favoriser l'expression de soi et la créativité (théâtre, peinture...) et des activités de découverte de métiers (visite du lycée cuisinier d'Ottange, intervention de la police nationale, municipale et scientifique...) sont proposées pour accompagner de nombreuses manières la trajectoire d'un enfant.

Indicateurs quantitatifs :

25 enfants ont pu profiter de ce programme durant l'année 2019.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
6 à 15 ans	15	10	25	84 %
Total	15	10	25	84 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention Yutz	Subvention État
52 276	6 590 (12,6 %)	13 500 (25,8 %)

3 objectifs stratégiques sont indiqués pour cette action : « I-A » ; « I-B » ; « I-E ».

- « I-A » : favoriser la réussite éducative, via la mise en œuvre de parcours éducatifs sécurisés et coordonnés avec les familles et les acteurs.
- « I-B » : soutenir la parentalité au quotidien
- « I-E » : prévenir les conduites déviantes et promouvoir les valeurs citoyennes communes.

Avec ces 3 objectifs, le pilier « Cohésion sociale » est ciblé par ce projet.

AGIR DYNAMIQUEMENT SUR SA RECHERCHE D'EMPLOI : C.C.A.S. / PROXI'JOB



Ce projet vise au maintien et au renforcement du service de l'emploi à destination des personnes les plus en difficultés. Il permet d'accompagner les demandeurs d'emploi dans la définition de leur projet personnel en mettant en œuvre des actions et des moyens différents.

Plusieurs actions ont été proposées du 9 au 20 mai 2019 de 8h45 à 11h45 et de 14h à 17h dans les locaux du C.C.A.S. et au cyber centre du centre social Ô couleurs du monde. Proxi'Job y assure une présence en vue d'accompagner les demandeurs d'emploi dans la rédaction de leur lettre de motivation, C.V. et présentation orale. Un atelier sophrologie a permis l'acquisition d'outils pour une meilleure confiance en soi et une bonne gestion du stress : exercices de sophrologie, de relaxation dynamique, psychologie positive. De plus un atelier théâtre a été proposé afin d'apprendre la prise de parole en public, la gestuelle, la gestion des émotions. D'autres actions ont également eu lieu comme un atelier relooking, des séances de coiffure, atelier coaching ou encore des simulations d'entretiens d'embauche.

Indicateurs quantitatifs :

25 personnes ont participé à ce projet.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
18 à 25 ans	1	2	3	66 %
26 à 64 ans	3	6	9	66 %
Total	4	8	12	66 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention Yutz	Subvention État
4 860	3 360 (69,1 %)	1 500 (30,9 %)

3 objectifs stratégiques ont été répertoriés pour cette action : « III-A-1 » ; « III-B-2 » et « III-B-3 ».

- ▣ « III-A-1 » : *maintenir et renforcer le service de l'emploi de proximité et de coordination des acteurs de l'emploi.*
- ▣ « III-B-2 » : *accompagner les demandeurs d'emploi dans la définition de leur projet personnel, sans discrimination à l'orientation et à l'insertion.*
- ▣ « III-B-3 » : *préparer ce public à l'emploi, avec des actions et des moyens différents qui permettent d'avancer de manière concrète dans le parcours d'insertion-formation par l'activité économique, en portant une attention particulière à la levée des freins sociaux.*

Le pilier « Développement économique et emploi » est ainsi travaillé par ce projet.

MOBILITÉ : C.C.A.S. / PROXI'JOB

Cette action a pour objectif de permettre à chaque participant de développer sa mobilité et son autonomie par une meilleure connaissance de l'offre de transports et ainsi d'acquérir de nouvelles bases nécessaires à leurs démarches de recherche d'emploi.

L'action a été menée autour de deux modules à deux moments distincts. Le premier s'est déroulé sur 3 demi-journées. La volonté était d'évaluer des savoirs de base (connaissance du territoire, des modes de transports...), de comprendre les différentes formes de mobilité, de choisir le mode de transport adapté à ses besoins ou encore de découvrir des outils virtuels. Le second moment consistait à organiser un déplacement en transports en commun vers un forum d'emploi à Amnéville. Pour l'ensemble des participants, les freins évoqués avant l'action étaient principalement de ne pas avoir le permis, ne pas avoir de véhicule personnel ou encore ne pas connaître les différents modes de transports. Suite à cette action, ils ont effectivement pu obtenir un appui pour utiliser les différents modes de transport en commun, pour connaître les moyens de déplacements variés qui s'offrent à eux et un apprentissage de l'utilisation des sites de transport.

Indicateurs quantitatifs :

10 personnes ont bénéficié de ce projet.

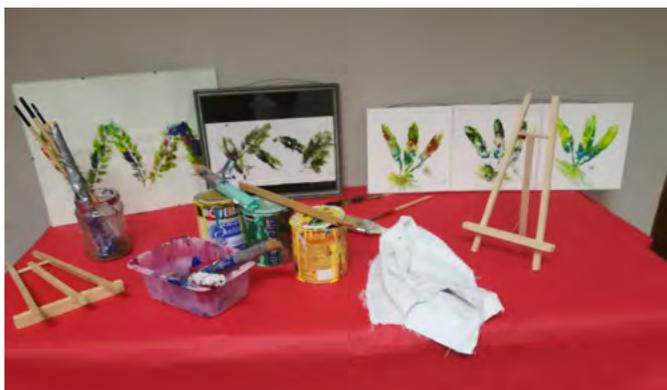
Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
26 à 64 ans	4	6	10	60 %
Total	4	6	10	60 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention Yutz	Subvention État
2 250	1 350 (60 %)	800 (35,6 %)

3 objectifs stratégiques ont été répertoriés pour cette action : « III-A-1 » ; « III-B-2 » et « III-B-3 ». Le pilier « Développement économique et emploi » est ainsi travaillé par ce projet.

3/6 : THÉÂTRE ET PEINTURE : C.C.A.S. / Proxi'Job



Face aux difficultés constatées (santé, logement, accès aux droits...), la volonté de ce projet est de favoriser la découverte culturelle, artistique et des temps de rencontre avec des partenaires en renforçant le développement du lien social. Il s'agit également de permettre à chaque participant d'améliorer leurs connaissances et leurs capacités dans la créativité et d'utiliser l'art-thérapie, le potentiel artistique et la créativité de chacun à des fins de développement personnel.

Ces actions ont été menées à différentes périodes de l'année autour de deux supports : le théâtre et la peinture. Pour le théâtre, des ateliers ont été effectués : mise en situation d'écriture, préparation et élaboration d'un spectacle composé de petits sketches, jeux de rôles dans la simulation d'une recherche d'emploi ou d'une situation difficile vécue et ressentie. A l'issue de ces ateliers, une représentation théâtrale s'est déroulée. Concernant la peinture, un atelier d'expression artistique a été proposé afin de lever les frustrations et de développer une notion de plaisir. Cet atelier a permis aux participants d'extérioriser leur mal-être.

L'action s'est terminée par une inauguration à la Maison des Bains les 4, 5 et 6 décembre 2019. Cela a été un véritable succès quant à l'engagement, l'exposition et les scénettes proposées lors du vernissage. Un vernissage qui a permis aux bénéficiaires d'être mis en avant auprès du public. La rencontre avec des élus et le sous-préfet a été une véritable reconnaissance pour eux.

Indicateurs quantitatifs :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
26 à 64 ans	4	5	9	77 %
Total	4	5	9	77%

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention Yutz	Subvention État
6 200	3 000 (48,4 %)	0

L'objectif stratégique répertorié pour cette action est « III-B-2 », renvoyant ainsi au pilier « Développement économique et emploi ».

L'ESCALE, LIEU D'ACCUEIL ET DE RENCONTRE : RÉUSSIR ENSEMBLE

Ce projet consiste à favoriser la mixité sociale et culturelle, les échanges intergénérationnels dans le quartier par la mise à disposition d'un local inter-associatif au sein du quartier.

Ce lieu permet à de nombreuses personnes de s'y retrouver. Des associations y tiennent des permanences et des assemblées générales (C.L.C.V., OINOLEBOSO, VIE LIBRE), de l'aide à la scolarité, des ateliers d'arts plastiques, d'informatique y sont aussi proposés. En outre, ce local permet des rencontres entre parents pour discuter de l'école, des réunions de copropriétaires. Il lui arrive aussi de devenir un lieu d'exposition et de soirée.

Indicateurs quantitatifs :

Environ 1 000 personnes ont fréquenté ce lieu durant l'année 2019.

Âge	Total	% issu des QPV
6 à 15 ans	50	100 %
18 à 25 ans	100	100 %
26 à 64 ans	450	80 %
65 ans et plus	400	80 %
Total	1 000	83 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention Yutz	Subvention État
25 075	4 700 (18,7 %)	2 690 (10,7 %)

Deux objectifs stratégiques sont répertoriés pour ce projet : « I-A » et « I-I ». Le pilier « **Cohésion sociale** » est donc mobilisé.

SÉJOURS EN FÉVRIER ; AVRIL ; JUILLET ; DÉCEMBRE : APSIS EMERGENCE



Les O.V.V.V. sont un outil moteur d'une dynamique sociale et culturelle favorisant l'accès à la culture, au sport, à l'épanouissement personnel. Ces séjours sont une modalité d'intervention qui propose un éloignement du quartier, du foyer familial.

La préparation de ces séjours se construit plusieurs mois avant le départ, avec l'équipe, les jeunes et les familles. Ces séjours sont donc un investissement et une implication à long et moyen terme. Ces actions ont pour motivations de rendre les jeunes acteurs d'un projet, d'éviter l'oisiveté, de travailler sur le vivre ensemble et de sortir d'un environnement hostile. Les jeunes se sont fortement impliqués dans ces projets afin de financer leur participation : journée d'ensachage, ventes de crêpes et ateliers pour les jeunes.

Plusieurs séjours ont pu voir le jour :

- 3 jours au ski à la Bresse du 18 au 20 février avec un groupe de 7 jeunes (4 garçons et 3 filles).
- 3 jours à Paris du 17 au 19 avril avec 7 jeunes (4 filles et 3 garçons).
- un séjour « Sports à dépassement » de 6 jours en Ardèche pour 7 jeunes (4 garçons et 3 filles) du 22 juillet au 28 juillet.
- 3 jours à Londres avec un groupe de 7 jeunes (3 garçons et 4 filles) du 30 décembre au 1^{er} janvier.

Indicateurs quantitatifs :

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
6 à 15 ans	10	10	20	100 %
16 à 17 ans	4	4	8	100 %
Total	14	14	28	100 %

Répartition des subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention Yutz	Subvention État
10 150	750 (7,4 %)	2 858 (28,2 %)

4 objectifs stratégiques sont indiqués pour cette action : « I-B » ; « I-E » ; « I-G » et « I-I ». « I-G » consiste à *développer et soutenir la prévention, dont celle de la délinquance et la sécurité dans les quartiers*. Avec ces 4 objectifs, ce projet mobilise donc le pilier « **Cohésion sociale** ».

■ ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ : APSIS EMERGENCE (VOIR P31)

■ CAFÉ ASSOCIATIF : C.L.C.V. (VOIR P32)

■ LOC'OPRO : C.L.C.V. (VOIR P 32)

■ JE MONTE MA BOÎTE : ALEXIS (VOIR P 21)

SYNTHÈSE DES ACTIONS SUBVENTIONNÉES PAR L'ÉTAT SEULEMENT

Globalement, l'État est co-financeur avec la Communauté d'Agglomération ou les deux communes concernant les fonds propres. Dans le cadre de la programmation 2019, l'État alloue des fonds propres isolément pour 5 actions. 1 action en « inter-contrats », 4 sur Thionville.

■ CHAMBRES D'INSERTION : APOLO'J

Ce projet s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans en situation de précarité résidentielle et économique, souvent causée par une décohobitation familiale ou un accident de la vie. Ces jeunes doivent être porteurs d'un projet d'emploi ou de formation. L'objectif premier est de stabiliser leur parcours au regard de sa formation ou de l'emploi, en vivant de surcroît une première expérience en tant que locataires.

Le contrat d'hébergement signé entre les jeunes et APOLO'J est prévu pour une durée comprise entre un et six mois. Chaque jeune est censé rencontrer son référent APOLO'J au minimum tous les 15 jours, afin de le tenir informé des évolutions de sa situation. De son côté, APOLO'J s'engage à accompagner le bénéficiaire dans toutes ses démarches d'insertion sociale et professionnelle, tout comme à instruire les demandes d'aides financières pour faire face aux obligations alimentaires, sanitaires et de transport.

Malgré ses ambitions et les moyens mis en œuvre, l'action ne permet pas toujours aux jeunes d'atteindre les objectifs d'émancipation et d'insertion. La période d'hébergement n'est pas toujours suffisante pour parvenir à l'autonomie résidentielle également.

Indicateurs quantitatifs :

28 jeunes personnes ont pu bénéficier de cette action au cours de l'année 2019, 16 hommes et 12 femmes. Sur ces 28 jeunes, 16 étaient originaires de quartiers prioritaires. Pour le territoire de la C.A. Portes de France Thionville, **11 jeunes ont été concernés.**

	Entrée	Sortie
2019	28	22
Recherche d'emploi	12	4
Stage	10	7
Intérim	1	2
Apprentissage	1	2

	Entrée	Sortie
CDD temps partiel	1	3
CDI temps partiel	0	1
CDI temps plein	1	1
Scolarisation	2	2

Répartition subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention État
59 250	3 500 (5,9 %)

L'objectif stratégique mobilisé pour ce projet est « **III-B** », renvoyant au pilier « **Développement économique et emploi** ».

ENSEMBLE, PRATIQUONS LE FRANÇAIS : CENTRE SOCIAL JACQUES PRÉVERT

Ce projet fait suite à certaines problématiques constatées par l'équipe du centre social. Le Centre note la présence de familles primo-arrivantes issues des Balkans, ne maîtrisant pas la langue française. L'équipe relate également des tensions et des replis communautaires, phénomènes exacerbés par les difficultés langagières et l'éloignement de la culture française.

Les ateliers de Français Langue Etrangère (FLE) ont lieu tous les lundis de 9h à 11h, en dehors des vacances scolaires. Les cours sont animés par 3 bénévoles qui répartissent les bénéficiaires selon leurs niveaux. Concernant le niveau le plus faible, le rôle de la bénévole consiste en l'accompagnement des personnes vers l'alphabétisation, la compréhension du système administratif français et des valeurs républicaines. Quant au niveau le plus élevé, les objectifs sont bien plus poussés : l'apprentissage de la conjugaison, l'enrichissement du vocabulaire et la préparation aux diplômes de reconnaissance de langue française.

Ces ateliers ont contribué à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des primo-arrivants. Certains participants ont quitté les ateliers en cours d'année grâce à l'obtention d'un diplôme ou l'accès à un emploi. Ils ont aussi permis une nette amélioration des connaissances de la langue française. Les bénévoles qui dispensent les cours utilisent des outils en lien avec la vie quotidienne et les usages français : remplir un chèque, comprendre un article de journal, explication de la devise nationale... Une amélioration qui a été un levier de socialisation étant donné qu'un certain nombre de participants s'est rendu à d'autres actions du centre social.

Indicateurs quantitatifs :

43 personnes ont été bénéficiaires de ces ateliers.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
18 à 25 ans	2	4	6	0
26 à 64 ans	6	31	37	6 %
Total	8	35	43	5 %

Répartition subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention Thionville	Subvention État
4 811	0	500 (10 %)

Deux objectifs stratégiques sont mentionnés pour ce projet : « **I-I-2** » et « **I-F-1** ». Ce dernier consiste à *favoriser l'accompagnement des primo-arrivants ; lutter contre l'illettrisme et l'analphabétisation ; promouvoir toutes les actions contribuant à l'insertion sociale et à l'intégration*. C'est donc le pilier « **Cohésion sociale** » qui est ici mobilisé.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF SPÉCIALISÉ : VILLE DE THIONVILLE

Ce projet vise à accompagner et aider des enfants en difficultés. Le repérage de ces enfants est réalisé par les directeurs d'école. La liste de ces enfants est transmise au coordinateur de la Réussite Éducative, qui réalise ensuite une cellule de veille active par établissement. Celle-ci est composée d'abord par le directeur de l'établissement, le coordinateur et la famille. Elle vise à définir un parcours d'actions personnalisé pour chaque enfant et à en assurer le suivi.

Ces actions peuvent aller de l'accompagnement à l'inscription aux clubs sportifs à l'inscription en accueils collectifs de mineurs et/ou aux mercredis récréatifs dans les centres socioculturels, en passant par l'aide à la parentalité. En 2019, la structuration du réseau partenarial continue de se développer, notamment par la création de tableau spécifique à chaque enfant. Le lien direct avec les directeurs d'école est ainsi simplifié et favorise ainsi un traitement plus rapide et plus efficace des besoins. En outre, il peut être noté une consolidation de la perception positive du dispositif par les familles, avec une bonne identification des interlocuteurs. Une relation fluide et saine est remarquée par les acteurs de ce projet. Celui-ci continue d'ailleurs de produire des effets positifs dans les différents environnements de l'enfant (famille, école, association).

Indicateurs quantitatifs :

21 personnes ont pu bénéficier de ce programme.

Âge	Homme(s)	Femme(s)	Total	% issu des QPV
6 à 15 ans	20	1	21	100 %
Total	20	1	21	100 %

Répartition subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention État
59 310	15 000 (25,3 %)

L'objectif stratégique répertorié pour cette action est « I-A-3 », faisant référence au pilier « **Cohésion sociale** ».

ACCOMPAGNEMENT, INSERTION : THIONVILLE EMPLOI

Cette action s'adresse à toute personne en recherche d'emploi, de formation qualifiante ou avec un projet de création d'entreprise. Elle propose au public accueilli un soutien aux démarches d'accompagnement, quelque soit le projet (lettre, C.V., préparation à l'entretien, consultation d'offres d'emplois...). Cette structure vise également à promouvoir le lien social entre les personnes en rompant l'isolement social lié au statut de demandeur d'emploi.

Ce lieu est également ouvert à des interventions spécifiques liées à l'actualité de l'emploi et de la formation :

- ▣ Informations sur la poursuite d'études
- ▣ Permanence de diverses structures (Aide Intérim, SIAE, Cap Emploi, Wimoov)
- ▣ CIO orientation professionnelle

Outre ces services, Thionville Emploi est appelé à développer ses activités pour permettre aux bénéficiaires de trouver diverses informations liées à l'insertion sociale également (santé, logement, mobilité, médiation sociale ...).

Indicateurs quantitatifs :

Cette action concerne 1 043 bénéficiaires. Étant une action globale, les statistiques ne sont

pas précisées pour identifier le nombre de personnes provenant du territoire de la communauté d'agglomération, ni leur éventuelle provenance d'un QPV.

Répartition subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention État
158 369	21 000 (13,3 %)

INGÉNIERIE POLITIQUE DE LA VILLE : VILLE DE THIONVILLE

Cette action constitue un soutien au pilotage du Contrat de Ville. Il s'agit de permettre l'émergence et la mise en œuvre de projets et d'actions visant à répondre aux objectifs et orientations affichés dans le Contrat de Ville. Il s'agit aussi principalement d'assurer l'ingénierie financière et administrative du Contrat de Ville pour le volet communal. Elle permet également de constituer un relais auprès des habitants, des associations, des bailleurs, des conseils citoyens et d'être ainsi un service ressource sur le territoire de Thionville.

Un des bénéfices de ce projet est d'avoir permis une participation active à la déclinaison du NPNRU à la côte des Roses. En outre, le bilan du Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ) 2014 – 2017 a été réalisé, une demande de renouvellement pour 2018 – 2021 a aussi été effectué.

Répartition subventions « politique de la ville » :

Montant total de l'action	Subvention État
95 927	5 000 (5,2 %)

PHOTOGRAPHIE DES PILIERS PAR SECTEUR EN 2019

INTERCOMMUNAL

I-C	1	Dont : I-C-3 (1)
I-I	1	
III-B	9	

11 objectifs stratégiques ont été visés, pour 11 actions subventionnées.

L'objectif stratégique le plus répertorié est « **III-B** » : *repérer et mobiliser les personnes les plus éloignées de toute forme d'accompagnement, plus particulièrement les femmes et les jeunes, afin qu'elles puissent bénéficier des mesures d'accompagnement renforcé existant dans le droit commun.*

Sur ces 11 objectifs, aucun n'est précisément transversal au pilier « Valeurs de la République et citoyenneté ».

INTER-CONTRATS

I-A	1	
I-B	3	Dont : I-B-4(1)
I-E	1	
I-F	3	Dont : I-F-I (3)
I-G	1	
I-H	6	Dont : I-H-3 (3)
III-B	1	

16 objectifs stratégiques ont été visés, pour 11 actions subventionnées. L'objectif stratégique le plus répertorié est « **I-H** » : *favoriser l'accès aux droits, à l'information et aux services publics de proximité, pour accompagner les usagers et les victimes*. Sur ces 16 objectifs, **6 sont transversaux** au pilier « Valeurs de la République et citoyenneté ».

CÔTE DES ROSES

I-E	3	Dont : I-E-I (3)
I-I	3	
II-D	2	
II-E	2	Dont : II-E-5(1)

10 objectifs stratégiques ont été visés, pour 8 actions subventionnées. Aucun objectif stratégique n'a été plus répertorié que d'autres. Nous pouvons toutefois noter l'absence du pilier « **Développement économique et emploi** ». Sur ces 10 objectifs, **4 sont transversaux** au pilier « Valeurs de la République et citoyenneté ».

PRÉS SAINT-PIERRE / LA MILLIAIRE

I-A	1	Dont : I-A-3 (1)
I-E	1	Dont : I-E-I (1)
I-F	1	Dont : I-F-I (1)
I-I	3	Dont : I-I-2 (3)
II-E	2	Dont : II-E-5 (2)

L'objectif stratégique visé n'a pas été mentionné pour 6 actions. Autrement, ce sont 8 objectifs stratégiques qui ont été ciblés, pour 13 actions subventionnées. Le pilier « **Cadre de vie et renouvellement urbain** » est faiblement travaillé, tandis que le pilier « **Développement économique et emploi** » est absent. Sur les 8 objectifs stratégiques, 4 sont transversaux au pilier « Valeurs de la République et citoyenneté ».

THIONVILLE INTERQUARTIERS

I-A	3	Dont : I-A-3 (1) et I-A-8 (1)
I-C	2	Dont : I-C-I (1) et I-C-2 (1)
I-E	4	Dont: I-E-I (2) et I-E-3 (1)
I-F	1	
I-I	1	Dont : I-I-2 (1)
III-B	2	
III-E	1	

Une seule action ne permet pas d'identifier l'objectif stratégique travaillé. Sans compter cette exception, ce sont 14 objectifs stratégiques, pour 11 actions subventionnées. Ces objectifs stratégiques renvoient le plus souvent ici au pilier « **Cohésion sociale** », faiblement au pilier « **Développement économique et emploi** ». Quant au pilier « **Cadre de vie et renouvellement urbain** », il n'y figure pas. Sur ces 14 objectifs répertoriés, 6 sont transversaux au pilier « Valeurs de la République et citoyenneté ».

TERRASSE DES PROVINCES

I-A	2	
I-B	2	
I-E	3	
I-G	1	
I-I	4	
II-A	2	Dont : II-A-5 (2)
III-A	2	Dont : III-A-1 (2)
III-B	5	Dont : III-B-2 (3) et III-B-3 (2)
III-E	1	

Pour 4 actions, les objectifs stratégiques n'ont pas été précisés. Sinon, ce sont 24 objectifs stratégiques qui ont été mentionnés, pour 16 actions subventionnées. Pour ce seul quartier, les actions subventionnées tentent d'aborder les 3 piliers. Le pilier « **Cohésion sociale** » est le plus représenté, suivi du pilier « **Développement économique et emploi** ». Le pilier « **Cadre de vie et renouvellement urbain** » est quant à lui sous-représenté par rapport aux deux autres. Sur ces 24 objectifs répertoriés, 6 sont transversaux au pilier « Valeurs de la République et citoyenneté ».

PHOTOGRAPHIE DES PILIERS POUR LA PROGRAMMATION 2019

I-A	7	Dont : I-A-3 (2) et I-A-8 (1)
I-B	5	Dont : I-B-4 (1)
I-C	3	Dont : I-C-1 (1) ; I-C-2 (1) et I-C-3 (1)
I-E	12	Dont : I-E-1 (6) et I-E-3 (1)
I-F	5	Dont : I-F-1 (4)
I-G	2	
I-H	6	Dont : I-H-3 (3)
I-I	12	Dont : I-I-2 (4)
II-A	2	Dont : II-A-5 (2)
II-D	2	
II-E	4	Dont : II-E-5 (3)
III-A	2	Dont : III-A-1 (2)
III-B	17	Dont : III-B-2 (3) et III-B-3 (2)
III-E	2	

En 2019, ce sont **70 actions** qui ont été subventionnées dans le cadre du Contrat de Ville. Sur ces 70 actions, **21 sont des actions nouvelles**. Pour le reste, 13 actions ont fait l'objet d'un renouvellement depuis 2018, 2 depuis 2017 et 34 depuis 2016. **Presque la moitié des actions figurait ainsi dans la programmation de 2016.**

Pour cette programmation 2019, on relève **81 objectifs stratégiques**. Sur les 70 actions, **11 actions n'ont pas leur objectif mentionné**. Pour les 59 autres actions, **la plupart des objectifs stratégiques n'est mentionné que d'une manière générale**. Chaque objectif stratégique se décline en plusieurs sous-objectifs.

L'objectif contient en effet un niveau de généralité plus élevé que ses sous-objectifs. Pourtant, ce sont les sous-objectifs qui nous permettent d'apprécier plus concrètement ce que chaque action et chaque projet vise à travailler. **Sur les 81 objectifs stratégiques relevés, 37 sont des sous-objectifs, soit un peu moins de la moitié.**

C'est également par l'intermédiaire des sous-objectifs que nous pouvons savoir si une action travaille transversalement le pilier « **Valeurs de la République et citoyenneté** ». **Pour les 81 objectifs répertoriés, 26 sont considérés transversaux au pilier « Valeurs de la République et citoyenneté », soit moins d'un tiers.**

On observe sur le tableau ci-dessus que **3 objectifs se démarquent et semblent avoir été plus visés que les autres. Ces 3 objectifs sont : « I-E », « I-I » et « III-B »**. *Le premier, consiste à prévenir les conduites déviantes et promouvoir les valeurs citoyennes communes. L'enjeu de l'objectif « I-I » est de favoriser l'accès aux loisirs, à la culture et aux sports pour réduire les inégalités et favoriser l'insertion sociale. Quant au troisième, « III-B », l'enjeu est de repérer et mobiliser les personnes les plus éloignées de toute forme d'accompagnement, plus particulièrement les femmes et les jeunes, afin qu'elles puissent bénéficier des mesures d'accompagnement renforcé existant dans le droit commun.*

La grille des objectifs (consultable dans le détail des pages 273 à 283 du Contrat de Ville) contient 20 objectifs. Pour la programmation 2019, **ce sont 14 objectifs qui ont été visés**, certains plus que d'autres. **De fait, 6 objectifs sont absents de cette programmation.**

Tous les piliers ne sont pas égaux face à cette absence. Le pilier « **Cohésion sociale** » a **un objectif absent** : « **I-D** » - *traiter la question du mieux-être et améliorer la qualité de vie des habitants dans les aspects sanitaires*. **2 manquent au pilier « Cadre de vie et renouvellement urbain »** : « **II-B** » (*accompagner l'accès et la réhabilitation des logements dans les quartiers*) et « **II-C** » (*désenclaver*

et redynamiser les quartiers prioritaires). **Ce sont donc 3 objectifs qui sont absents** pour le pilier « **Développement économique** » :

- ▣ **III-C** : agir en faveur du développement économique dans toutes ses dimensions en y intégrant la question du lien avec les quartiers relevant de la politique de la ville.
- ▣ **III-D** : agir sur les territoires de la politique de la ville pour favoriser l'accès au numérique et à ses usages, par l'équipement, la connexion et la formation, à destination des personnes qui en sont exclues.
- ▣ **III-F** : favoriser l'apprentissage des langues voisines.

En prenant en compte le relevé des objectifs dans le tableau ci-dessus, nous pouvons également observer la répartition des piliers dans cette programmation. Sur les 81 objectifs stratégiques répertoriés, **52 renvoient au pilier « Cohésion sociale », presque deux tiers des objectifs**. Ce pilier est ainsi sur-représenté relativement aux deux autres. Le pilier « **Développement économique et emploi** » comptabilise **21 objectifs dans cette programmation, tandis que le pilier « Cadre de vie et renouvellement urbain » en présente seulement 8**. Cette quasi-absence peut s'expliquer par la présence d'autres dispositifs annexes tels que le P.N.R.U. ou le Projet Partenarial de Gestion ou encore la TFPB.



ANNEXE : BILAN ABATTEMENT A LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES

La loi de finances pour 2015, a étendu l'abattement de 30% sur la base d'imposition à la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) dont bénéficiaient les bailleurs pour leur patrimoine situé en Zones Urbaines Sensibles (ZUS) aux 1 500 quartiers prioritaires de la politique de la ville de métropole et d'outre-mer.

Cet abattement entend affirmer la co-responsabilité des organismes HLM de la qualité de vie urbaine. Il leur permet effectivement de travailler à une égale qualité de service dans l'ensemble du patrimoine des QPV étant donné que cette mobilisation de moyens complémentaires vient compenser les surcoûts de gestion réels dans ce patrimoine. L'abattement en question amène une obligation de performance pour les bailleurs, qui voient leur programme d'actions articulé avec les démarches de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) portées par les collectivités. Sur notre territoire, ce GUSP passe par le Projet Partenarial de Gestion (PPG), dont le programme d'actions s'étend de 2019 à 2024.

Ce dernier s'articule autour de 4 axes :

- ▣ Les déchets / encombrants
- ▣ Le lien social
- ▣ Le stationnement / la mobilité
- ▣ La sécurité

Globalement, les objectifs de cet abattement concernent la qualité du cadre de vie, la cohésion sociale et le développement social. Cela peut passer par exemple par des actions contribuant à la tranquillité résidentielle ou l'organisation d'une présence de proximité adaptée. Il s'agit ainsi de renforcer les moyens de gestion de droit commun tout en donnant une place à des actions spécifiques pour les QPV.

Nous présentons ici le bilan des actions menées par les bailleurs sociaux des quartiers prioritaires de la ville dans le cadre de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties. Dans un premier temps, nous présenterons les actions réalisées respectivement par chaque bailleur dans les trois quartiers prioritaires. Ensuite, un bilan des dépenses en fonction des axes sera également effectué.

BATIGERE :

Batigère présente un patrimoine de 474 logements au sein du quartier de la côte des roses. Le montant réel de l'abattement annuel s'élève à 59 163 euros.

Axe	Action	Dépense réalisée	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation TFPB
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence hors patrimoine QPV)	Agents de médiation sociale	8 648	8 648	100%
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence hors patrimoine QPV)	Coordonnateur HLM de la gestion de proximité	14 924	4 721	31,63%
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence hors patrimoine QPV)	Référents sécurité	2 934	928	31,63%
Formation/Soutien des personnels de proximité	Formations spécifiques (relation client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social...)	2 491	788	31,63%
Sur-entretien	Réparations des équipements vandalisés (ascenseurs...)	997	997	100%
Gestion des déchets et encombrants/épaves	Gestion des encombrants	788	788	100%
Concertation/sensibilisation des locataires	Participation/implication/formation des locataires et des associations de locataires	1 108	1 108	100%
Concertation/sensibilisation des locataires	Enquêtes de satisfaction territorialisées	1 000	316	31,63%
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble »	12 925	12 925	100%
Animation, lien social, vivre ensemble	Actions d'accompagnement social spécifiques	26 932	8 520	31,63%
Animation, lien social, vivre ensemble	Mise à disposition de locaux associatifs ou de services	5 516	5 516	100%
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors Quartier NPNRU)	Surcoûts de remise en état des logements	43 964	13 908	31,63%
		122 227	59 163	48,40%

DÉTAILS DES ACTIONS :

- « **Agents de médiation sociale** » : maintien du poste de médiateur partagé avec les autres bailleurs.
- « **Coordonnateur HLM de la gestion de proximité** » et « **Référents sécurité** » : maintien de la présence des chargés de clientèle et du technicien sur le terrain où ils passent une part importante de leur temps de travail, auprès des locataires en place, mais également auprès des nouveaux entrants afin de les guider dans leur logement et leur nouvel environnement.
- « **Formations spécifiques (relation client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social...)** » : poursuite d'une politique de formations spécifiques pour le personnel de proximité, en matière relationnelle et de gestion des conflits, afin de répondre efficacement aux attentes des clients.
- « **Réparations des équipements vandalisés (ascenseurs...)** » : maintien d'un budget alloué aux réparations des espaces et équipements communs consécutives à certaines dégradations, afin de maintenir une qualité de vie dans ces quartiers malgré certains comportements.

- « **Gestion des encombrants** » : maintien d'un budget consacré à la gestion des encombrants.
- « **Participation/implication/formation des locataires et des associations de locataires** » : maintien d'un temps dédié à la rencontre des associations C.L.C.V. et C.N.L. avec nos équipes de proximité sur ce quartier.
- « **Enquêtes de satisfaction territorialisées** » : poursuite de la réalisation d'enquêtes de satisfaction sur des thèmes variés.
- « **Soutien aux actions favorisant le « vivre ensemble »** » : le « challenge Batigère » a été reconduit en 2019. Les enfants ont participé au festival « Passage » et d'animations autour de ruches pédagogiques avec EKODEV.
- « **Actions d'accompagnement social spécifiques** » : BATIGERE fait appel aux prestations d'AMLI (Association du Réseau BATIGERE) dans le cadre de l'accompagnement des familles en difficulté : relogement adapté, étude prélocative, médiation sociale, accompagnement social des ménages, développement du partenariat territorial, social et médico-social autour des situations les plus complexes.
- « **Mise à disposition de locaux associatifs ou de services** » : maintien de la mise à disposition de locaux ou de logements à diverses associations.
- « **Surcoûts de remise en état des logements** » : surcoûts de remise en état des logements à la relocation.

OPH :

OPH présente un patrimoine de 238 logements de ce quartier. Tous bénéficient de l'abattement. Le montant réel de l'abattement annuel s'élève à 25 440 euros.

Axe	Action	Dépense réalisée	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation TFPB
Gestion des déchets et encombrants/épaves	Gestion des encombrants	2 400	2 400	100%
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le "vivre ensemble"	8 665	8 665	100%
Animation, lien social, vivre ensemble	Autres actions de renforcement des moyens de gestion de droit commun	3 118	3 118	100%
Animation, lien social, vivre ensemble	Autres actions de renforcement des moyens de gestion de droit commun	18 000	18 000	100%
		32 183	32 183	100%

DÉTAILS DES ACTIONS :

- « **Gestion des encombrants** » : renforcement de la collecte des encombrants sauvages.
- « **Soutien aux actions favorisant le "vivre ensemble"** » : accompagnement de la Maison des Quartiers dans le cadre de ses animations.
- « **Autres actions de renforcement des moyens de gestion de droit commun** » : favoriser le parcours résidentiel.
- « **Autres actions de renforcement des moyens de gestion de droit commun** » : Accompagnement et financement d'une association œuvrant dans la mise en place de moyens et d'actions permettant la tranquillité résidentielle dans les quartiers le soir et le weekend.

MOSELIS :

Axe	Action	Dépense réalisée	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation TFPB
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	Agent de médiation sociale	15 000	15 000	100%
Sur-entretien	Modernisation des ascenseurs	58 781	0	0%
Gestion des déchets et encombrants/épaves	Renforcement du ramassage des papiers et détritrus	2 040	2 000	98,04%
Animation, lien social, vivre ensemble	Mise à disposition de locaux associatifs	1 850	1 000	54,05%
		77 671	18 000	23,17

SAINT-PIERRE / LA MILLIAIRE

BATIGERE :

Batigère présente un patrimoine de 90 logements au sein du quartier Saint-Pierre / La Milliaire. Le montant réel de l'abattement annuel s'élève à 11 232 euros.

Axe	Action	Dépense réalisée	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation TFPB
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	Agents de médiation sociale	2 062	2 062	100%
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	Coordonnateur HLM de la gestion de proximité	3 013	2 403	79,77%
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	Référents sécurité	651	519	79,77%
Formation/soutien des personnels de proximité	Formations spécifiques (relation client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social...)	473	377	79,77%
Concertation / sensibilisation des locataires	Participation/implication/formation des locataires et associations de locataires	216	216	100%
Concertation / sensibilisation des locataires	Enquêtes de satisfaction territorialisées	190	152	79,77%
Animation, lien social, vivre ensemble	Actions d'accompagnement social spécifiques	5 114	4 079	79,77%
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers NPNU)	Surcoûts de remise en état des logements	1 785	1 424	79,77%
		13 504	11 232	83,18%

DÉTAILS DES ACTIONS :

- « **Agents de médiation sociale** » : maintien du poste de médiateur partagé avec les autres bailleurs.
- « **Coordonnateur HLM de la gestion de proximité** » et « **Référents sécurité** » : maintien de la présence des chargés de clientèle et du technicien sur le terrain où ils passent une part importante de leur temps de travail, auprès des locataires en place, mais également auprès des nouveaux entrants afin de les guider dans leur logement et leur nouvel environnement.
- « **Formations spécifiques (relation client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social...)** » : poursuite d'une politique de formations spécifiques pour le personnel de proximité, en matière relationnelle et de gestion des conflits, afin de répondre efficacement aux attentes des clients.
- « **Participation/implication/formation des locataires et des associations de locataires** » : maintien d'un temps dédié à la rencontre des associations C.L.C.V. et C.N.L. avec nos équipes de proximité sur ce quartier.
- « **Enquêtes de satisfaction territorialisées** » : poursuite de la réalisation d'enquêtes de satisfaction sur des thèmes variés.
- « **Actions d'accompagnement social spécifiques** » : BATIGERE fait appel aux prestations d'AMLI (Association du Réseau BATIGERE) dans le cadre de l'accompagnement des familles en difficulté : relogement adapté, étude prélocative, médiation sociale, accompagnement social des ménages, développement du partenariat territorial, social et médico-social autour des situations les plus complexes.
- « **Surcoûts de remise en état des logements** » : surcoûts de remise en état des logements à la relocation.

OPH :

OPH présente un patrimoine de 554 logements au sein du quartier Saint-Pierre / La Milliaire. Tous bénéficient de l'abattement. Le montant réel de l'abattement annuel s'élève à 88 941 euros.

Axe	Action	Dépense réalisée	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation TFPB
Gestion des déchets et encombrants / épaves	Gestion des encombrants	4 800	4 800	100%
Tranquillité résidentielle	Vidéosurveillance (fonctionnement)	10 520	10 520	100%
Concertation/Sensibilisation des locataires	Enquêtes de satisfaction territorialisées	9 955	9 955	100%
Animation, lien social, vivre ensemble	Actions d'accompagnement social spécifiques	4 479	4 479	100%
Animation, lien social, vivre ensemble	Autres actions de renforcement des moyens de gestion de droit commun	42 542	42 542	100%
Animation, lien social, vivre ensemble	Autres actions de renforcement des moyens de gestion de droit commun	3 118	3 118	100%
		75 414	75 414	100%

DÉTAILS DES ACTIONS :

- « **Gestion des encombrants** » :renforcement de la collecte des encombrants sauvages.
- « **Vidéosurveillance (fonctionnement)** » : présence de vidéosurveillance à Saint Pierre et Milliaire.
- « **Enquêtes de satisfaction territorialisées** » :enquête de concertation avant réhabilitation.
- « **Actions d'accompagnement social spécifiques** » :action parentalité et médiation avec Espace Rencontre.
- « **Autres actions de renforcement des moyens de gestion de droit commun** » : accompagnement et financement d'une association oeuvrant dans la mise en place de moyens et d'actions permettant la tranquillité résidentielle dans les quartiers le soir et le weekend.
- « **Autres actions de renforcement des moyens de gestion de droit commun** » : favoriser le parcours résidentiel.

TERRASSES DES PROVINCES

LOGIEST :

Logiest présente un patrimoine de 96 logements dans ce quartier.

Axe	Action	Dépense réalisée	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation TFPB
Sur-entretien	Renforcement et maintenance des équipements ; amélioration des délais d'intervention	15 996	15 996	100%
Animation, lien social, vivre ensemble	Mise à disposition à titre gratuit de locaux associatifs	10 932	10 932	100%
		26 928	26 928	100%

DÉTAILS DES ACTIONS :

- « **Sur-entretien** » : réparation des équipements vandalisés et réparation des portes de caves.
- « **Mise à disposition à titre gratuit de locaux associatifs** » : association « Réussir Ensemble » et local 3^{ème} âge (ville de Yutz).

SYNTHÈSE DES DÉPENSES PAR AXES

Axe	Porteur(s)	Nombre d'actions	Dépense réalisée	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation TFPB
Animation, lien social, vivre ensemble	BATIGERE / OPH / LOGIEST	11	141 341	121 894	86,20%
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartier NPNRU)	BATIGERE	2	45 749	15 332	26,50%
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	BATIGERE	6	32 232	19 281	59,80%
Sur - entretien	BATIGERE / LOGIEST	2	16 993	16 993	100%
Concertation/sensibilisation des locataires	BATIGERE / OPH	5	12 469	11 747	94,20%
Tranquilité résidentielle	OPH	1	10 520	10 520	100%
Gestion des déchets et encombrants/épaves	BATIGERE / OPH	3	7 988	7 988	100%
Formation / soutien des personnels de proximité	BATIGERE	2	2 964	1 165	39,30%
		32	270 256	204 920	75,80%



LEXIQUE

AICO : Association d'Insertion socio-professionnelle – Lutte contre l'exclusion

ALEXIS : Outil régional d'aide à la création, au développement et à la transmission d'entreprise

ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

APOLO J : Association Pour le Logement des Jeunes

APSYS : Prévention spécialisée – Protection de l'enfance

ARS : Agence Régionale de Santé

ATAV : Association Thionvilloise d'Aide aux Victimes (prise en charges des victimes d'infractions pénales, accompagnement des victimes de violences conjugales et intrafamiliales)

ATHENES : Association Thionvilloise pour l'Essor de Nouveaux Espaces Sociaux (humanitaire et entraide sociale)

BATIGERE : Bailleur social

CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogue

CAPFT : Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville

CAVF : Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CDIFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

CGET : Commissariat Général à l'Egalité des Territoires

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

CLCV : Confédération de la Consommation du Logement et du Cadre de Vie

CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat

CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale

DDT : Direction Départementale des Territoires

DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

LEA : Lieu d'Ecoute et d'Accueil

LESTIVE : Association de lutte contre les violences conjugales - Programmes victimes et auteurs

LOGIEST : Bailleur social

MDQ : Maison Des Quartiers

MOSELIS : Bailleur social

NEST : Centre Dramatique National Transfrontalier de Thionville – Grand Est

NPNRU : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

OINOLEBOSO : Olseaux et NOn-LEaders Solidaires - réussite scolaire

OPH : Office Public de l'Habitat Portes de France –Thionville – Bailleur social

OVVV : Opération Ville Vie Vacances

PAEJ : Point Accueil et Ecoute Jeunes

Plan POIT : Prévenir l'Obésité Infantile dans l'Agglomération Thionilloise

QPV : Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville

QVA : Quartier en Veille Active

TREMLIN : Association d'insertion socio-professionnelle - Service d'aide à domicile

TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties